

REVUE
 POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

FONDATEUR : EUGÈNE YUNG
 DIRECTEUR : M. ALFRED RAMBAUD

NUMÉRO 19

TOME XLV

10 MAI 1890

CROQUIS PARLEMENTAIRES (1)

M^{rs} Freppel.

M^{rs} Freppel a soixante-deux ans. Il est né à Obernai, dans le département du Bas-Rhin, le 1^{er} juin 1827, d'une famille de magistrats. Il fit ses études d'abord au collège communal d'Obernai, puis au petit séminaire de Strasbourg. Du petit séminaire, il passa au grand séminaire, où il acheva sa théologie. Il fut ordonné prêtre en 1849. L'année suivante, l'archevêque de Paris, M^{rs} Sibour, l'appela dans son diocèse et lui confia le cours de philosophie à l'école des Carmes. Cependant, le jeune abbé se sentait attiré vers la prédication. Il concourut pour une place dans la communauté des chapelains de Sainte-Geneviève, soutint de brillantes épreuves et ouvrit pour la jeunesse des écoles une suite de conférences religieuses. De Sainte-Geneviève, il passa à la Sorbonne, comme professeur d'éloquence sacrée. Dans ses loisirs, il écrivait.

En 1869, le pape l'adjoignit au Concile, à titre de consultant; mais, nommé évêque d'Angers durant le Concile même, l'abbé Freppel put y défendre plus activement la thèse de l'infailibilité pontificale, dont il était le partisan zélé. Il prit possession de son siège, juste au moment où la guerre éclatait. M^{rs} Freppel se multiplia. Il transforma ses séminaires en ambulances,

ses prêtres en aumôniers, ses séminaristes déjà consacrés en brancardiers, ses séminaristes non encore consacrés en soldats. Il en envoya jusqu'en Allemagne porter des secours aux prisonniers. Comme les évêques d'autrefois arrêtaient les barbares par leurs prières, M^{rs} Freppel essaya d'arrêter les Prussiens par une lettre au roi Guillaume. La guerre finie, l'ardeur apostolique du prélat changea d'objet et de forme, mais ne s'éteignit pas. On le vit organiser des crèches et des fourneaux économiques, créer des asiles pour les orphelins, fonder des collèges d'instruction secondaire et une école des hautes études.

Voilà la vie de M^{rs} Freppel. C'est une belle vie sacerdotale. Il n'y a dedans que l'enseignement, la prédication, la charité. Ou plutôt, il n'y aurait que cela dans cette vie, si M^{rs} Freppel n'était pas Alsacien, s'il n'était pas le dernier-né d'une longue lignée de magistrats, si la casuistique ne l'avait pas formé et disposé aux discussions, si le démon de la politique n'eût pas rogné les ailes de son bon ange. Expliquons-nous. De son origine alsacienne, M^{rs} Freppel tient un sang chaud, qui a vite fait le tour des veines et qui, vite, monte à la tête. Il tient d'elle ses allures, son être extérieur, ses épaules équarries et jusqu'aux traits de son visage irrégulier et coloré. C'est d'elle qu'il tient les trois points qui font saillie dans sa figure, ses gros yeux, son nez solide, ses fortes lèvres. Beaux gros yeux ronds et pétillants qui disent la malice et la mémoire, beau gros nez ecclésiastique fait exprès pour humer le tabac, belles grosses lèvres taillées en pleine chair pour serrer le verre épais des chopes. N'y aurait-il pas un joli traité à écrire sur les différentes manières de priser et les inductions qu'on en pourrait tirer pour l'étude

(1) Voy. dans la *Revue* des 17, 31 août, 14, 28 septembre, 5 et 19 octobre, 2 et 23 novembre 1889, 11 janvier 1890, les portraits de M. Tony Révillon, de M. Floquet, de M. Clémenceau, de M. Anatole de la Forge, de M. Naquet, de M. Turquet, de M. Paul Déroulède, de M. Maurice Barrès, de M. le comte de Mun.

des caractères ? Il y a des gens qui prisent élégamment, tournant et retournant la pincée de poudre entre les doigts : ainsi les cardinaux et les prélats romains, et les marquis de l'ancien régime, il y en a d'autres qui prisent largement, en deux coups énergiques : ainsi M^{re} Freppel. Tout est franchise dans ce tempérament. Quand il lui plaît de priser, il prise, et, s'il lui plaisait de boire, il boirait. Comme il parlait, un jour, quelqu'un cita le *Tartuffe*. Celui-là était un sot. Si jamais homme, si jamais prêtre a peu ressemblé à Tartuffe, c'est l'évêque d'Angers. La personne qui l'interrompait plaçait mal sa littérature.

De ses ancêtres, les procureurs du roi ou les lieutenants-criminels, M^{re} Freppel a hérité la richesse, la souplesse, la sûreté de son argumentation et, avec elles, un certain goût, un secret amour pour la chicane. Il est ergoteur et juriste, bien plus que philosophe, exégète ou théologien. Sa véritable voie, sa vocation de naissance, c'était le Palais, la Basoche. Il était l'homme des sacs, des fiches et des dossiers. L'apostolat ne lui est venu qu'avec la grâce. Et l'évêque n'a pas tout à fait dépouillé le robin. Ah ! quel avocat il eût fait, si Celui qui met un frein à la fureur des flots n'avait pas réprimé, en le comblant de ses dons, ses instincts de bataille ! Il n'aurait point parlé : il eût mordu ; il eût parlé des dents. Il eût, en cinq minutes, roulé un plaideur, vidé une cause, enlevé un arrêt.

Celui-là se fût peu soucié de la diction châtiée et des formes académiques. Il n'eût jamais fait de sa langue une pierre ponce à polir des plaidoyers. Son éloquence est en action, nullement en minauderies et en finesses. Si c'est un avocat manqué, c'est le M^c Lachaud de l'épiscopat français.

Or il fut plusieurs fois piqué (il n'en pouvait être autrement) de la tarentule politique. M^c Lachaud : je veux dire M^{re} Freppel, quelque distance qu'il y eût entre eux pour la correction du style, comme pour la culture et l'ampleur de l'esprit. La première fois, ce fut en 1871. L'évêque d'Angers fut battu à Paris, sur la liste conservatrice, avec près de soixante-dix mille voix. Il sentait bien que c'était au Parlement que ses qualités pourraient se déployer le plus à l'aise : ses qualités ou ses défauts, comme on voudra, selon le point de vue, terrestre ou divin, auquel on préfère se placer.

Pendant son stage à la Sorbonne et depuis sa consécration, M^{re} Freppel, il est vrai, n'avait pas gaspillé son temps. On l'avait vu sur toutes les brèches. Des brèches, il en avait ouvert par besoin, par passion, pour le plaisir d'y monter. Dissertations, mandements, lettres pastorales ne suffisaient pas à calmer sa fièvre. Il n'avait point, dans ce genre convenu et solennel, assez d'air et d'espace. Les choses qu'il eût le mieux aimé dire, les choses qu'il eût le mieux dites, il était obligé de les taire. C'est tout au plus si, quand M. Renan était entré dans la pensée et dans la science, il

avait pu allonger le bras et le saisir au collet. Alors, que de coups de poing, que de crocs en jambe, que de corps à corps acharnés !

M^{re} Freppel avait tout attaqué, s'en était pris à tout, jusqu'au nom de l'éditeur. Qui avait publié la *Vie de Jésus* ? M. Michel Lévy. Et qui avait publié *Salammbo* ? Le même M. Michel Lévy. Roman pour roman, *Salammbo* valait mieux. Au moins, si Flaubert ne savait pas le carthaginois, personne ne le savait. Mais l'hébreu, M. Renan le savait-il ? Ce qu'il paraissait en savoir, il l'avait traduit de l'allemand ; mais savait-il l'allemand seulement ? Voyez donc cette prose fuyante, fluide, et qui vous glisse entre les doigts. Cet homme est le diable. On croit le tenir, on l'a enfermé dans un raisonnement : il n'y a plus qu'à fermer la main. Et tout à coup il vous échappe ; il coule, il flambe, il se dissipe : il est eau, feu, fumée. Dix fois, vingt fois, l'évêque d'Angers fermait la main ; il essayait de ramener son adversaire. A présent, monsieur, discutons. Il se campait en face de lui. Oui ou non, l'Évangile de Jean est-il de Jean ? Celui de Matthieu n'est-il pas de Matthieu ?

Vainement, M. Renan se mettait en boule, se pelotonnait en une rondeur parfaite : il était toute aménité, toute candeur, toute onction ; aucune saillie où s'accrocher, aucune impatience dont profiter comme d'une faute. Il ne répondait pas ou répondait à peine, et son silence même était infiniment poli. M^{re} Freppel enrageait. Le pauvre M. Ernest Havet le vit bien, lorsqu'il se hasarda à défendre la *Vie de Jésus*. Il n'avait pas posé la plume qu'il recevait un coup de tête en pleine poitrine, et un coup de tête alsacienne, c'est-à-dire un coup de ce qu'il y a de plus dur au monde après une tête bretonne. De quoi se mêlait-il ? Lui avait-on parlé, à lui ? Que ne se bornait-il à annoter les *Pensées* de Pascal, et quand il les aurait annotées, à en chercher d'autres pour les annoter encore ! Mais les siennes propres, on lui en faisait grâce.

Et, pendant que ce bonhomme était là, faisant une barricade de brochures, M. Renan qui filait, qui se dérobaît, et le livre, à la faveur de la diversion, qui se répandait de plus en plus, qui de sept francs cinquante arrivait à vingt sous, qui se vendait par milliers, qui devenait populaire ! Que d'âmes perdues, Seigneur, par le crime de ces deux âmes, et comme le cœur du pasteur en saignait ! Il se jetaît au travers de la route, barrant le passage, levant un bâton de houx ou de cornouiller. Et il disait : « Venez ! Venez ! » et il montrait son gros bâton...

Ainsi, un soir, par une paix profonde, au coucher du soleil, dans une plaine toute verte et sous un ciel tout rose — sous un de ces cieux d'Orient magnifiquement tendres comme ces mauvais romans de *Salammbo* et de la *Vie de Jésus* donnent à croire qu'il en existe — j'ai vu un chien de berger qui, dans son zèle, enlevait aux brebis des touffes de laine et des lambeaux

de chair, pour les rallier au troupeau et les remettre dans la bonne voie...

On conçoit qu'avec cette ardente nature et soutenu d'ailleurs par les dons que confère la plénitude du sacerdoce, l'intelligence et l'âme ointes, pour ainsi dire, d'huile sainte, M^{SR} Freppel n'ait pas craint de se risquer et même ait désiré descendre dans la fosse aux lions. Mais, moins résigné que Daniel, il y est descendu en gardant son bâton. Son apparition ne fut pas sans produire quel effet. Les malins dirent : « Attendez. La tribune et la chaire font deux. » Et les malins disaient, en cela, une chose évidente par elle-même, une vérité de La Palisse. Ils ajoutaient que c'est à cause des interruptions que la chaire et la tribune diffèrent, et, en cela, ils faisaient preuve d'une vision des choses absolument superficielle et incomplète. Ce n'est pas seulement à cause des interruptions ou de l'absence d'interruptions, c'est par l'objet même du discours et les sujets traités, c'est par la composition, les sentiments, les préjugés de l'auditoire, que l'éloquence sacrée est un genre et l'éloquence parlementaire un autre genre. Mais si l'évêque d'Angers était fait pour l'un plus que pour l'autre, n'est-ce pas pour la tribune beaucoup plus que pour la chaire ?

Que ses discours *portent*, comme on dit, sur la Chambre ou ne *portent* pas, ce n'est point la question. L'auditoire, à la Chambre, est tellement factice et artificiel ! Mais lisez-les ou relisez-les. Vous y découvrirez un orateur parlementaire du premier ordre, du tout à fait premier, qui peut-être manquerait un peu d'élévation et de profondeur, un peu de ce *pectus quod disertos facit*, mais qui ne manque ni d'étendue ni de variété, et qui est très puissant dans le cercle sans cesse plus large où il se meut. Vous y verrez un dialecticien remarquable, servi par une vaste érudition, par une facilité d'assimilation prodigieuse, par une rare capacité de travail, par une mémoire infaillible, par beaucoup de bon sens, de trait et même de belle humeur. Il y a, dans ce prélat, un *loustic* — un *lustig* — alsacien mort jeune.

Lors de ses débuts à la Chambre, quand il montait à la tribune, il se tenait tout penché sur le marbre, la tête baissée, les yeux, ces gros yeux pétillants, regardant en dessous, la bouche fendue à l'avance par un bon rire épanoui, l'index tendu, pointé, tournant en vrille, comme quelqu'un qui penserait : « Je vais leur en faire une bien bonne ! » Tout à coup il se redressait ; d'un geste rapide, il ramassait, en quelque sorte, sa soutane et l'assurait avec sa ceinture violette ; il secouait d'une pichenette les grains de tabac tombés sur sa croix pastorale, fixait son rabat, enfonçait sa calotte, et se croisait les bras derrière le dos : « Eh ! eh ! avait-il l'air de dire, comment la trouvez-vous ? » Et cinq minutes après, il en riait encore.

Souvent tout le monde ne riait pas, quoique nul, à la Chambre, parmi les gens sérieux, ne s'entende

mieux à soulever ce que les comptes rendus appellent une « hilarité générale ». — « Vous me rappelez absolument, disait-il à la gauche, dans son discours du 23 octobre 1886 contre la laïcisation du personnel de l'enseignement primaire, vous me rappelez ce trapiste de Bellefontaine, dans mon diocèse, qui disait, lors de l'expulsion, en 1880 : Mais qu'est-ce que nous avons fait à ce malheureux Louis-Philippe pour qu'il nous expulse de notre monastère ? Le saint homme se croyait encore sous le règne de Louis-Philippe. » Un autre jour, M^{SR} Freppel s'écriait : « Le Sénat, sur la proposition de M. Isaac — un nom prédestiné, semble-t-il, aux grandes immolations... » Ou bien, il suppliait les « vénérables questeurs de mettre à profit la maturité de l'âge pour songer à terminer leurs études ».

Une fois qu'il parlait sur la politique coloniale, l'évêque d'Angers s'adressait à M. Georges Périn : « Je fais une exception pour vous, monsieur Périn, car personne n'ignore que, parce que vous avez eu la bonne fortune de faire le tour du monde, vous entendez que désormais chacun reste chez soi. » Lorsque M. Goblet forma son ministère, des débris du ministère précédent : « Il a suffi, dit M^{SR} Freppel, il a suffi à l'honorable M. Goblet et à ses collègues de l'ancien ministère de boire de l'eau de cette merveilleuse fontaine de Jouvence qui coule à l'Élysée pour le rajeunissement des vieillards et des vieilles choses... On pourrait dire, il est vrai, que la tête n'y est plus... Et, en effet, par une opération dont je ne conteste pas l'habileté au point de vue de la chirurgie parlementaire, on a pris un bras pour en faire une tête... »

Quelquefois, les mots du prélat sont marqués de l'estampille ecclésiastique. Il venait d'indiquer quels seraient les points essentiels d'une réplique de M. de Lanessan : « Vous avez donc revu ses épreuves ? lui crie-t-on. — Je vous demande bien pardon, monsieur de Lanessan, riposte M^{SR} Freppel, de donner ainsi la première antienne de votre discours. » Mais il y a une phrase qui revient constamment et qui, par l'insistance avec laquelle elle se répète, sonne comme une plaisanterie : « Cette Chambre, commence tranquillement l'évêque d'Angers, cette Chambre ne paraît pas aimer les discussions de principes. » Et aussitôt il aborde le principe des attributions de l'État, le principe de l'enseignement d'État, le principe de la séparation de l'Église et de l'État. Il s'y joue pendant un quart d'heure, jusqu'à ce qu'il ait mis la Chambre au point juste où il la voulait... Alors il ne professe plus, il ne pontifie plus : il plaide.

Il plaide surtout trois espèces d'affaires : les questions de liberté d'enseignement, les questions relatives au budget des cultes, les questions coloniales. Il a beaucoup plaidé aussi contre la loi militaire, mais en tant qu'elle voulait imposer le service militaire aux séminaristes, et c'est d'ailleurs toute une histoire, intéressante parce qu'elle montre qu'en M^{SR} Freppel, né

d'une longue lignée de magistrats, robin aiguisé encore par la théologie, il n'y a pas seulement un avocat, mais un procureur, un avoué : maître Lachaud et maître Denormandie.

Il ne lui est jamais arrivé de se trouver à court de « moyens ». En 1885, la Chambre des députés touchait au terme de sa législature. Cependant une loi, votée au Sénat, était pendante devant elle, loi qui interdisait le cumul du mandat législatif avec certaines fonctions, parmi lesquelles celles d'évêque, les évêques étant considérés comme fonctionnaires. M^{re} Freppel ne voulait pas que cette loi vint en discussion, sûr que la Chambre la voterait. Or on avait hâte d'en finir avec une loi militaire, qui était, croyons-nous, la loi sur l'état-major. Que fit l'évêque d'Angers ? Il fit l'obstruction, à lui seul. Il parla sur tous les articles. Il parla cinquante heures, soixante heures, quatre-vingts heures. Il parla sur le déclassement d'une forteresse de dixième ordre, d'une bicoque en Algérie, ou bien contre son déclassement. L'impatience saisit la Chambre : elle se hâta de voter ; on se hâta de la dissoudre. La loi sur les incompatibilités, émanée de l'initiative parlementaire, fut enterrée du même coup. Et voilà pourquoi M^{re} Freppel représente toujours la troisième circonscription de Brest.

En ce qui concerne la liberté de l'enseignement et le budget des cultes, on connaît la thèse de l'évêque d'Angers : il n'en pouvait soutenir une autre. La doctrine, ici, la discipline ecclésiastique le maintiennent et l'obligent. Joignez-y une foi sincère et qui n'a pas subi de variations. Dans les questions coloniales, on se souvient des discours, demeurés célèbres, sur le Tonkin et sur Madagascar. Le discours sur le Tonkin surprit la Chambre tout entière, droite et gauche. Il fit plus que surprendre, il stupéfia la droite, dans une réunion de laquelle M^{re} Freppel avait tenu la veille, paraît-il, un langage opposé. Comme on lui adressait de respectueux reproches, en lui faisant remarquer qu'il eût dû prévenir ses amis de cette volte-face, l'évêque d'Angers raconta qu'il était logé aux Missions, que, le matin même, il avait reçu des missionnaires, et que ce qu'ils lui avaient dit l'avait déterminé. L'ovation que lui fit la Chambre l'engagea à persévérer.

Il se tailla, dans les questions coloniales, une sorte de domaine. Il se mit à parler des îles du Pacifique, comme s'il les avait visitées une à une. Les insinuations allèrent leur train. On eût dit, pour un peu, qu'il était « vendu à Ferry ». On murmurait je ne sais quoi sur je ne sais quelles concessions réciproques : des difficultés diocésaines arrangées à la satisfaction de l'évêque. Cela était faux et absurde, indigne du caractère de M. Jules Ferry, indigne du caractère de M^{re} Freppel. D'autres insinuaient que M^{re} Freppel voulait jouer au Richelieu, ou tout au moins au Mazarin, et que, comme autrefois le cardinal Lavignerie, il aspirait au ministère des affaires étrangères.

C'eût été rêver en plein jour, en pleine politique, en pleine République. D'autres, enfin, expliquaient l'intervention de l'évêque d'Angers en disant qu'il servait l'Église, et que ce qu'il défendait là-bas, ce n'était pas tant notre drapeau que sa bannière. Mais le patriotisme, qu'en fait-on ? Oubliez-vous, parce qu'il est prêtre et prélat, qu'il est Français et Alsacien, et qu'il lui faut la grande patrie très grande pour se consoler de la petite patrie perdue ?

M^{re} Freppel a beaucoup écrit. Ses œuvres forment vingt-neuf volumes (1). Trois ou quatre ont fait du bruit. Le dernier, une plaquette plutôt qu'un volume, est un sophisme sur la Révolution française. C'est un sophisme mêlé de quelques idées justes, ou ce sont quelques idées justes gâtées par un sophisme général. Improvisation de circonstance, anathème jaculatoire contre le Centenaire de 1789. Ce n'est là qu'une peccadille. Si l'évêque d'Angers est convaincu qu'elle fut agréable à Dieu, les hommes la lui pardonneront. Mais M^{re} Freppel n'a pas commis que des peccadilles de ce genre ; il a commis de véritables fautes.

La plus lourde est la reconstitution dans ses vieux cadres de l'opposition de droite. C'est une lourde faute à tous les points de vue. C'en eût été une pour tout le monde. C'en est une inqualifiable pour l'évêque d'Angers. Elle ne lui sera remise ni à Paris ni à Rome. D'autant plus que, au regard de Rome, elle a été précédée ou accompagnée de plusieurs autres. Pour n'en citer qu'une, M^{re} Freppel, après avoir signé un projet de loi favorable, a pris position, dans les questions ouvrières, contre M. de Mun, c'est-à-dire contre le socialisme catholique, c'est-à-dire contre l'article premier, contre l'unique article du programme de Léon XIII...

Du temps qu'il était à la Chambre, un poète, M. Clovis Hugues, a eu, comme saint Jean, une vision. Il a vu la salle des séances éclairée par un feu de Bengale. Non, c'était plus tragique et plus affreux cent fois. Il l'a vue teinte de sang, embrasée, toute rouge. Le plafond était rouge, les murailles rouges, le pavé rouge. Plus rouge que les rouges députés, dans sa sinistre virant de couleur, les bras étendus pour bénir le 2 décembre qui avait allumé ces flammes et répandu ce sang (car il y avait là-dessous un 2 décembre), rouge d'un rouge de bûcher,

L'évêque Freppel était cardinal...

Eh bien ! M. Clovis Hugues peut dormir avec quiétude dans la douce retraite que ses électeurs lui ont faite : si rouges que soient les songes que le ciel lui envoie, jamais « l'évêque Freppel » ne sera cardinal.

SYBIL.

(1) *Les Pères de l'Église*, 10 vol. — *Œuvres oratoires et pastorales*, 8 vol. — *Œuvres polémiques et discours à la Chambre*, 9 vol. — *Conférences sur la divinité de Jésus-Christ*, 1 vol. — *La Vie chrétienne, conférences prêchées aux Tuileries*, 1 vol.

LE SACRIFICE DE KYNE

Nouvelle.

A M. Constant Moyaux.

Le crépuscule rougeâtre de la fin d'octobre laissait encore un ton doré sur les tuiles brunies des toits clairsemés du hameau, que déjà s'élevant des pâturages une molle et blanche vapeur enveloppait le pied des maisons sans étage, badigeonnées à la chaux teintée de bleu de lessive. On eût dit autant d'arches de Noé minuscules flottant sur un lac cotonneux.

Le phénomène est fréquent à cette époque de l'année dans cette partie herbeuse et humide de la Flandre française, plus basse que le niveau de la mer toute proche. Un réseau de petits canaux, les uns naturels et sinueux, les autres creusés de main d'homme en droite ligne, tous bordés de saules argentés, y découpe la prairie en une infinité d'îlots. De loin en loin, aux carrefours des wateringues, qui sont comme des rues, s'étale comme une place un marais. Et ni plus ni moins que dans un monde féérique, au centre de ces étangs on voit tour à tour, dans la durée d'une vie d'homme, des îles se former petit à petit, et tout à coup disparaître.

Belle matière à légendes !

Elles foisonnent en effet dans le pays et déposent dans les esprits un fonds varié de superstitions.

Et pour les superstitieux, plus rien n'est simple, rien n'est ce qu'il est ; le fait le plus vulgaire, le plus naturel devient signe et symbole, et tout est pronostic.

Dans une des maisons semblables alignées sur la route plate reliant au bourg le hameau, la femme et la fille du père Deconink attendaient la venue du médecin.

L'habitation ne comprenait que deux pièces séparées par un couloir ouvrant sur la route et sur le jardin, et surmontées d'un grenier.

Dans l'une des pièces étaient situés le fournil et la chaudière à lessive, et le poêle-cuisinière : c'est là qu'on mangeait d'ordinaire ; l'autre était occupée par les vieux, le fils et la fille couchant au grenier.

Au fond, le long du mur crêpi à la chaux, un lit de bois peint ; par l'ouverture des rideaux de cotonnade à carreaux roses et blancs s'apercevait sous les draps et la courtépointe le relief d'un corps long et osseux. C'était Jean Deconink, le vieux tisserand, amaigri, épuisé, le sexagénaire, saisi d'un coup de brouillard, comme il disait, au sortir du cabaret un soir de dimanche, succombait lentement à la pleurésie.

D'un poêle en fonte, avancé au milieu de la pièce avec une armature de tuyaux de tôle, émanait une lourde chaleur de charbon de terre. Le ronflement de la houille incandescente accompagnait comme une

basse continue le sifflement de la respiration inégale du moribond, et le flouc-flouc régulier de l'eau bouillant dans la chaudière. Pour compléter cette harmonie monotone, le tic-tac perpétuel et lent d'une longue horloge de campagne, dressé dans un coin, du sol au plafond.

Allongé devant le poêle, sur le carrelage rouge de terre cuite saupoudré de sable de grès, très fin pilé, où le balai de cameline dessinait des volutes et des arabesques, un grand chien noir et blanc paresseusement songeait. C'était Kyne, le chien chéri de Pierre-Joseph, le fils.

Engourdis par la torpeur de l'atmosphère et par l'hébétude de l'ennui, les deux femmes silencieuses, immobiles, somnolaient sur leur chaise de paille dans la demi-obscurité.

Le roulement d'un cabriolet sur le pavé de la chaussée les tira de leur apathie.

— M'man, c'est le médecin... Il s'arrête à notre porte.

Au bruit du loquet touché par l'arrivant, Kyne s'était d'un seul mouvement remis sur ses pattes, et, l'œil fixe, le museau tendu vers la porte, guettait dans l'attitude de la circonspection le moment d'aboyer ou de s'élançer.

Son flair reconnut un familier de la maison ; il agita la queue, et, quand le médecin parut, alla au-devant de lui chercher la caresse habituelle.

De son côté, la mère Deconink, dès qu'elle avait été sûre de la qualité de l'arrivant, s'était empressée d'emplir une tasse d'une tisane qui bouillissait sur le poêle dans une théière de terre, et de la porter à son mari, afin d'être surprise dans l'accomplissement de l'ordonnance médicale et de son devoir conjugal.

— Eh bien, où en sommes-nous ? demanda l'officier de santé.

— Ben, ben, je ne sais pas trop, répondit la femme.

— Moi, je trouve qu'il n'est pas bien, interjeta Marie-Josèphe attristée.

— Voyons, voyons !

M. Herlin, bonhomme un peu court, cheveux gris et face rougeaude, avec de petits yeux vérons, intelligents et bons presque autant que les grands yeux mordorés de Kyne, écarta les rideaux du lit.

À la vue de la tête jaune, émaciée, reposant sur l'oreiller, avec un creux aux tempes, ainsi que les vieux chevaux, et le nez pincé comme par le doigt de la mort, il fit une moue accompagnée d'un petit bruit des lèvres : Pu ! pu ! pu ! pu !...

— N'est-ce pas qu'il n'est pas bien ? reprit la jeune fille avec une expression d'angoisse.

— Bah ! il a déjà été comme ça, objecta la mère.

— Fichue mine, articula M. Herlin.

— C'est qu'il n'a point sa barbe faite, répliqua la mère Deconink, qui ne voulait pas admettre toute la portée de l'avis laconique du médecin.

Il est vrai que les poils drus, durs et tout courts étendaient sur le visage terreux une couche de gris sale qui lui donnait l'aspect cadavérique.

— Presque pas de pouls... murmura M. Herlin.

Il se pencha sur la poitrine du vieux, ausculta, perçut un bruit caractéristique dans les poumons et dans les bronches.

— Mettez des sinapismes, ordonna-t-il... Ne l'enfermez pas dans ses rideaux... il a besoin d'air... Il fait trop chaud ici.

— Vous aviez dit...

— Qu'il eût chaud, oui, dans le lit, mais il fallait qu'il respirât. Je ne vivrais pas une heure là-dedans, moi : vous avez au moins vingt-cinq ou trente degrés... Mettez des sinapismes.

— Alors il est perdu ? demanda Marie-Josèphe en affermissant sa voix.

— Ah ! ma pauvre petite ! je ne dis pas ça tout à fait, mais...

— Mais c'est tout comme, s'écria durement la mère. Je vous connais, monsieur Herlin : quand vous dites : « Mettez des sinapismes, » autant dire qu'il faut aller chercher le curé et prévenir le menuisier...

— Dame, je ne peux pas vous le cacher, il n'est pas bien.

— Pas si haut, monsieur. Ce pauvre papa!...

— Oh ! allez, il n'entend pas, reparti étourdiment l'officier de santé.

— Quoi... déjà!... Mais alors, c'est tout à fait la fin ?

— J'en ai peur, ma pauvre enfant. Il faut prévoir le malheur pour le supporter bravement.

D'un coin de son tablier de toile bleue, Marie-Josèphe essuya deux grosses larmes, puis se l'enfonça dans la bouche pour étouffer ses sanglots.

— Pour combien de jours en a-t-il, le pauvre homme ? interrogea la mère.

— Combien de jours!...

— Mais m'man, vous ne comprenez point : papa n'entend plus.

— Seigneur Dieu, possible ! Je ne croyais pas ; je disais tout à l'heure, comme ça. Perdu, mais pas tout de suite.

Elle s'embrouillait, toute troublée par la révélation d'une catastrophe tellement imminente.

Mais, tout à coup, une idée lui surgit dans la cervelle ; elle reprit son sang-froid :

— Est-ce qu'il passera la nuit ? fit-elle d'un ton bref.

— Peut-être bien.

— Et M. Georges, est-ce que vous le guérissez, celui-là ?

— Hélas ! je ne le guéris pas, ni moi, ni personne ; sa phtisie a fait des progrès effrayants depuis huit jours.

Marie-Josèphe pâlit affreusement à ces mots, et

comme son regard à défaut de sa voix questionnait le médecin, il ajouta :

— Lui, c'est un entêté ; il ne devrait pas attendre l'automne dans ce pays-ci. Quand on est riche comme lui, indépendant, pas de famille, pas de femme, pas d'enfants, on ne se laisse pas mourir poitrinaire à vingt-six ans dans une grande baraque humide comme ce qu'il appelle son château ; on s'en va dès la fin de septembre à Nice, pour tout l'hiver.

— Est-ce qu'il passera la nuit, lui ? demanda encore la mère Deconink.

— Oh ! je le pense bien ; il n'en reviendra pas, mais il n'est pas encore à la minute du départ.

En cet instant la porte s'ouvrit ; entra un grand gailard, large d'épaules, à la barbe fauve, aux cheveux frisés et blonds : c'était Pierre-Joseph, charron de son état, un peu braconnier par goût, plus encore contrebandier par tradition et par habitude ; ses yeux bleus allèrent vivement de l'un à l'autre pour recueillir la pensée de chacun :

— C'est de M. Georges que vous parlez ? fit-il.

— Oui.

— Il paraît qu'il est tout à fait mal, on m'a dit ça.

— C'est vrai, convint M. Herlin ; je disais qu'il n'était pas tout à fait sur le point de tourner l'œil, mais c'est à condition qu'il prenne avec exactitude la potion que je lui ai prescrite afin d'espacer les crises de toux. Il passera dans une quinte. Si la potion ne lui est pas administrée à propos, s'il la prend, soit en trop, soit en trop peu, ou trop rarement, je ne réponds pas de lui.

— Et le père ? reprit Pierre-Joseph.

— Il ne va pas fort.

— Oh ! dites-lui la vérité, monsieur Herlin, reprit la jeune fille ; il vaut mieux qu'il sache.

— Il est au bout ? fit le garçon farouche.

— Presque, répondit le médecin.

— Diable ! diable !... c'est dur... parce que c'est pas un mauvais père, vous savez.

— Ni un mauvais homme, se hâta d'ajouter la mère avec une sorte de fierté ; il ne m'a jamais fait de misères... M. Herlin dit qu'il n'ira peut-être pas au delà de la nuit.

— Et vous n'avez pas d'autre malade pour partir avant ? demanda Pierre-Joseph !

— Non, non, je n'en vois pas...

— Pas seulement au hameau, mais au village là-bas ?

— Non plus.

— Ah ! c'est bien ce que je craignais ! s'exclama la mère en soupirant du fond de l'estomac. J'en ai eu tout de suite la pensée.

— Moi aussi, avoua Marie-Josèphe à mi-voix.

— Je n'ai pas cessé d'y songer depuis quatre jours qu'on a enterré le maître d'école, dit sourdement Pierre-Joseph.

— A quoi donc ? demanda l'officier de santé intrigué.

— Eh bien, c'est qu'on n'enterre plus dans l'ancien cimetière : le premier de la paroisse qui va passer l'arme à gauche étrennera le nouveau.

— Eh bien, qu'importe, fit légèrement le médecin avec un geste de railleuse indifférence. Vous en coûtera-t-il plus cher ?

— Vous n'êtes donc plus du pays, monsieur Herlin, que vous oubliez les présages ? répliqua sévèrement Pierre-Joseph.

— Ta ! ta ! ta ! des balivernes, vos présages..., superstition ! folie !

— Vous n'y croyez pas ? se récria la mère Deconink. C'est pourtant assez prouvé par les histoires ; c'est arrivé à des personnes de notre connaissance. Ça, on sait bien que toujours celui ou celle qui étrenne un nouveau cimetière y appelle dans l'année son père, ou sa mère, ou sa femme, ou son mari, ou son enfant.

Et comme si de répéter l'adage populaire à voix haute dans le voisinage du moribond, c'eût été une témérité capable d'attirer sur un d'eux tout de suite le coup de la mort, tous trois, la mère et les jeunes gens, frissonnèrent en écarquillant des yeux remplis d'épouvante.

— Ma parole ! ils sont fous ! A la fin du XIX^e siècle ! m'achonna M. Herlin d'un ton de mécontentement et de mépris.

Et, haussant les épaules, il sortit sans leur dire bonsoir, reconduit jusqu'à la porte du corridor par Kync.

Les Deconink n'avaient pas bougé, comme pétrifiés par la superstitieuse terreur.

Chacun d'eux faisait la même réflexion, restait sous l'empire d'une égale mais non tout à fait pareille anxiété.

Le père allait mourir, c'était certain ; il inaugurerait le nouveau cimetière, c'était à peu près sûr ; et ce qui n'était en ce cas douteux ni pour l'un ni pour l'autre, c'est que dans l'année l'un des trois l'y rejoindrait : « Est-ce que ce sera moi ? » Et à cette question posée dans l'intimité de la pensée, un émoi douloureux secouait leur cœur et leur sang se glaçait.

Ils se regardèrent mutuellement avec une férocité naïve, inconsciente ; et ce regard semblait dire, du fils ou de la fille à la mère, du frère à la sœur, de la mère aux enfants : « Pourquoi ne serait-ce pas aussi bien toi ? »

Et la mère, ayant, en raison de son âge plus avancé, une appréhension plus nette et plus forte de la fin de l'existence, trahit la pensée qui s'agitait obscurément au fond de ces trois âmes plus ou moins frustes :

— Quelle affaire, mon Dieu Jésus ! quelle affaire ! Je vous demande un peu comme s'il n'aurait pas pu, puisque ça devait arriver, s'en aller cinq jours plus tôt, avant le maître d'école : il eût fait la clôture de l'an-

ancien cimetière, et ça nous eût garanti quatre années d'existence sans maladie. Tandis que vous verrez, mes enfants, c'est moi qui vais le suivre, quand il aura fait l'ouverture du nouveau, et le délai ne sera pas long : c'est moi qui suis marquée, c'est moi qui vais le suivre !

Elle répandait ses doléances d'un accent amer, avec une âpre irritation, à peine contenue, contre le sort ; un geste de résignation navrée les souligna : son bras replié, auquel s'appuyait son menton, se détendit et retomba comme un fléau sur son genou anguleux.

Pierre-Joseph ne trouva pas un mot pour la rassurer : il sembla donner toute son attention à caresser les oreilles de Kync, qui, assis entre ses jambes, la tête posée sur sa cuisse, se laissait béatement chatouiller en clignant les yeux.

Et le fils pensait bonnement :

« La mère est une brave femme, et je l'aime bien pour le soin qu'elle a pris de me nourrir étant petit, de raccommoder mon linge quand je fus grand. Mais, après tout, de nous trois, si le père appelle quelqu'un, il est plus juste et naturel que ce soit elle. »

Pourtant, comme le silence pesait sinistrement sur eux, Marie-Josèphe fit un effort de courage, et timidement, à la façon de ceux qui font une proposition et qui ont peur de la voir accepter, elle osa dire :

— M'man, tranquillisez-vous. Il n'est pas dit que c'est vous que p'pa doit appeler. J'ai dans l'idée que ce serait plutôt moi.

— Et pourquoi, Marie-Josèphe ? demanda d'un ton de curiosité intéressée la mère, involontairement reprise par l'espoir.

— J'sais pas, c'est dans mon idée.

La mère Deconink resta songeuse : c'était bien possible, après tout.

Et son cœur maternel ne sursauta point. Ce qui l'emplissait, ce n'était pas le souhait de la mort de sa fille, ou de son fils ; l'égoïsme concentrait sur elle-même tout ce qu'elle avait de facultés intellectuelles et sensibles. Vivre, vivre encore, échapper à l'attraction funèbre du mari prochainement défunt, tout était là !

Mais déjà Marie-Josèphe, comme accablée du coup fatal qu'elle avait provoqué par son imprudente profession, baissait la tête et serrait ses épaules.

En voyant sa sœur si lamentablement courbée, Pierre-Joseph sentit une de ses fibres pincée. Il se toucha le front du bout de l'index et l'en frotta, pour dégager une idée soudainement éclosée :

— Dites donc... il y a un moyen, prononça-t-il à voix basse : nous ne déclarerons pas le décès tout de suite... ça pourra donner le temps à un autre...

Les deux femmes n'eussent pas mieux demandé que de se raccrocher à cette combinaison, à cette espérance de salut.

Mais ils comptaient sans les autres : tous ceux de la

paroisse, le bourg et le hameau, étaient intéressés à s'exonérer du sort de la première inhumation ; une même terreur les dominait depuis que la dernière tombe avait été creusée et comblée dans l'ancien cimetière : c'était à qui n'aurait pas le premier un des siens dans le nouveau. Et dès qu'on apprenait la maladie d'un paroissien, c'était chez les autres un soulagement comme d'un danger détourné, et le vœu intime de voir très prompte la catastrophe du prédestiné.

A peine Pierre-Joseph avait-il émis son idée qu'un visiteur entra, puis un autre, et pendant deux heures ce fut une succession de visites de gens parmi lesquels il s'en trouvait qui d'ordinaire ne prenaient point garde aux Deconink, ou même leur témoignaient du dédain. Sous le masque de la sollicitude, ils venaient s'assurer si, comme on le racontait, le père Deconink était si bas, et ne passerait pas la nuit. On eût dit qu'ils s'étaient donné le mot pour se relayer, afin qu'il y eût toujours un témoin de l'instant de la mort du vieux et que toute supercherie fût impossible. Ils avaient bien pressenti que les proches du défunt auraient la tentation de retarder la déclaration et de faire retomber sur une autre famille — laquelle? on n'en savait rien, mais tout le monde est exposé aux morts subites — la terrible fatalité de l'étreinte du nouveau cimetière. Du reste, pas une allusion à la croyance vulgaire.

Vers dix heures du soir, Jean Deconink n'ayant pas encore rendu l'âme, son fils, agacé de cette procession d'intrus, dont il devinait le secret motif, résolut de faire sortir ceux qui étaient entrés et de tenir désormais la porte close. Une femme s'étant offerte avec insistance à veiller toute la nuit auprès du malade — « ce qui eût bien soulagé la malheureuse mère Deconink et sa jeune fille » — il repoussa ses offres avec rudesse, et lui signifia qu'il fallait vider la maison et laisser les gens en paix.

La charitable femme ne céda qu'à la dernière extrémité : elle avait chez elle son fils malade d'une angine, mais, en grand secret, le faisait soigner par la grand-mère, sans appeler le médecin, afin de ne pas ébruiter la conjoncture, et pouvoir en cas de malheur user du subterfuge commun qui était venu aussi à l'esprit de Pierre-Joseph.

— Tout de même, murmura Pierre-Joseph en constatant le commencement de l'agonie, c'est désolant de penser que c'est le père qui mettra le premier ses os dans ce champ-là, pour notre calamité, tandis qu'il y en a d'autres qui pourraient tout aussi bien faire l'inauguration sans donner aucun risque à leur famille, puisqu'ils n'en ont pas!

C'est à M. Georges, le phthisique orphelin et célibataire du château, qu'il faisait allusion.

Marie-Josèphe le comprit et pâlit encore, comme la première fois qu'il avait été question du jeune homme devant l'officier de santé.

Un hoquet bruyant du père Deconink les attira près

du lit. La mère y était accourue, une tasse de tisane à la main. Oh! la tisane, elle ne la ménageait pas! mais le pauvre vieux, que la fluxion de poitrine étouffait, n'avait plus ni besoin, ni moyen de rien avaler.

— Ah! mon Dieu, seigneur! Il va passer en hoquetant! marmotta la jeune fille. Va tout de même chercher le curé, cours, Pierre-Joseph... dépêche-toi!

— Mais alors on saura!... il ne faut pas qu'on sache tout de suite, objecta le gars, entêté dans son idée de catachronisme frauduleux.

Il aimait mieux, le mécréant superstitieux, laisser mourir son père sans curé, que de rendre impossible la substitution de rang des futurs inhumés.

— Écoute, dit-il à sa sœur, viens par là, il me pousse une idée.

Il l'entraîna rapidement dans l'autre pièce.

— Voici. Tu as entendu les paroles du médecin au sujet de M. Georges?

— Oui.

— Qu'il est condamné sans rémission?

— Oui, c'est vrai, il l'a dit, murmura Marie-Josèphe un peu troublée.

— Qu'il le prolonge avec une drogue d'une espèce particulière; que si on ne lui en donne pas en temps, il tousse et rend l'âme; que si on lui en donne trop, on l'endort jusqu'au jugement dernier. C'est bien ce qu'il a conté?

— Certainement. Mais quel rapport?

— Quel rapport? Le voici : Georges est un avare. Il n'a pas voulu de personne autre que sa vieille cuisinière pour le veiller, de peur de payer. Je suis assez bien vu de lui pour que cette guenon de Catherine consente à me laisser en garde auprès du malade : elle ne demandera pas mieux que d'être remplacée et de se reposer.

— Alors tu vas au château? Qu'est-ce que tu y feras? demanda la jeune fille agitée d'une inquiétude indéfinissable.

— Ce que je ferai? c'est bien simple : je lui donnerai une bonne gorgée de sa potion, à Georges, et...

— Fais pas ça! s'écria Marie-Josèphe terrifiée.

— C'est pas un crime, répliqua tranquillement son frère... puisqu'il doit mourir de son mal, si pas demain, après-demain.

— Fais pas ça! répéta-t-elle avec un accent où se confondaient la supplication et l'horreur.

— Es-tu sotté! tu ne comprends pas; quand même le père partirait quelques heures avant Georges, on ne s'en doutera pas, on ne pourra pas croire que je l'ai quitté pour assister un étranger. De la sorte nous sommes garantis du mauvais sort. Ça vaut bien mieux; Georges n'a personne à réclamer sous terre.

— Et qui te l'a dit?

Ce cri parti, Marie-Josèphe se cacha le visage dans ses mains et fondit en larmes.

— Eh bien ! eh bien ! qu'est-ce que ça signifie ? interrogea Pierre-Joseph décontenancé. Il y a quelque chose, parle, ajouta-t-il soupçonneux.

Alors, à travers les sanglots qui étranglaient sa voix, la jeune fille avoua :

— Il y a que... il y a... il y a un pauvre petit... Je ne veux pas qu'il meure, c't enfant, non, je ne veux pas... pauvre *tiot*...

— Qu'est-ce que c'est ? c't enfant ? Ah ça ! c'est donc vrai, tu as fauté ?

— Il faut bien que je le confesse... pour détourner le mauvais sort que tu apprêtes à mon pauvre *tiot*.

Doublement furieux du dérangement de sa combinaison qu'il jugeait si simple, si bonne, si légitime même, et de l'inconduite de sa sœur, Pierre-Joseph à ce moment bougonna si rageusement que les mots indistincts se précipitaient les uns sur les autres.

Après ce premier épanchement tumultueux, il reprit :

— Ainsi voilà, parce que cette femelle a été assez bête pour se laisser faire un enfant, il faut que notre mère risqué, que je risqué, moi, de mourir dans l'année !

Il ne comptait même plus Marie-Josèphe parmi les têtes menacées. Son sort à elle n'avait plus d'importance, puisqu'à cause d'elle celui des autres ne pouvait être conjuré.

Elle pleurait silencieuse, n'opposant aucune raison, aucune excuse aux reproches de son frère. Elle se sentait coupable, mais bien plus coupable en effet d'empêcher que l'enterrement de Georges devant celui du père Deconink préservât sa veuve et ses enfants, que d'avoir succombé à la séduction de l'amour.

— Et comment est-ce arrivé, cette aventure-là ? questionna Pierre-Joseph un peu calmé.

Elle conta simplement, tristement, à voix basse, comment deux ans auparavant, quand elle allait chaque semaine au château faire des journées de couture, elle s'en était laissé conter par M. Georges. Elle avait dix-huit ans, ne savait pas, et puis elle le trouvait bien aimable.

— Et cet enfant ?... Où est-il né ? Où est-il ?

— Tu sais bien quand je m'en fus passer six semaines à Poperinghe, chez notre cousine : c'était pour ça. Il y est resté ; c'est elle qui le soigne, qui l'élève.

Et l'orgueil instinctif de la mère se réveillant, elle ne put s'empêcher d'ajouter, avec un sourire heureux malgré sa peine :

— Si tu voyais comme il est beau, et puis fort !

Et timidement, mais avec une certaine défiance, elle dit encore, croyant flatter son frère :

— Notre cousine prétend qu'il te ressemble... que c'en est frappant... quand tu avais son âge !

Mais l'autre, tout entier dominé par la peur vague de la tradition populaire, n'était pas accessible à la sentimentalité ;

— C'est moi qui m'en fiche ! répondit-il, brutal.

— Pauvre *tiot*, soupira la fille-mère, ce n'est pas sa faute !

— Au moins le père a-t-il fait quelque chose pour lui ?

— Oui, ce n'est pas un méchant garçon !

— Pas un méchant garçon ! Il n'a qu'à s'épouser.

— Oh ! ça ne se pouvait pas, déclara la pauvre fille, bien persuadée de l'impossibilité d'une union légitime entre le châtelain et une fille de tisserand.

Tout en prononçant l'indulgente parole : « pas méchant garçon », Marie-Josèphe avait le cœur serré, non du regret de la disparition prochaine du père de son enfant, mais du délaissement dédaigneux de l'ancien amant. Une fois la fille à Deconink enceinte, il avait passé à une autre ! Et Marie-Josèphe avait beaucoup souffert, jalouse et humiliée.

— Enfin, à quoi est-ce qu'il a pourvu ? reprit le frère.

— Il a donné mille francs d'abord, et assuré trois cents francs de rentes viagères à l'enfant.

— Hou ! hou ! hou ! grommela Pierre-Joseph, ce n'est pas lourd, mais ça vaut mieux que rien. Il y en tant qui refusent tout.

— Et puis peut-être... sur son testament...

— Oh ! si tu comptes là-dessus !... Enfin, soit, il n'y a rien à dire à ça ; ce qui est fait est fait... Si seulement le père pouvait durer un jour ou deux... c'est bien le diable si au bourg il n'y aurait pas quelqu'un qui claque...

Mais, à cet instant même, un grand cri retentit dans la chambre de l'autre côté du corridor, et des appels réitérés et pressants :

— Ah ! mon Dieu, vite... Pierre-Joseph ! Marie-Josèphe ! où êtes-vous ?...

— C'est le père qui passe ! dit à sa sœur le gars éfaré.

Ils se précipitèrent devant le lit ; la mère Deconink était tombée à genoux et gémissait de toutes ses forces.

— C'est bien fini ! murmura Marie-Josèphe, qui s'était penchée sur le visage aux yeux retournés de son père.

— C'est le sort ! c'est le sort ! répétait en claquant des dents la nouvelle veuve désespérée. Je sens bien que c'est moi qui le suivrai sous terre.

Dans un coin, le plus loin possible du lit du mort, Kyne, le grand chien noir et blanc, s'enroulait sur lui-même, se faisait tout petit, avec une instinctive horreur du cadavre.

Et tous trois, la mère, le fils et la fille, oublieux de déplorer la fin du chef de la famille, s'entre-regardèrent avec une inexprimable angoisse d'égoïsme, obsédés par cette pensée : lequel vraiment de nous trois occupera dans l'année la deuxième tombe du nouveau cimetière ?

— Faut pas se presser, faut voir, lit Pierre-Joseph, répondant tout haut à leur commune pensée. On peut toujours bien cacher le décès un petit temps... Faites-lui sa toilette, au pauvre homme.

Il se mit en devoir d'éteindre le feu et d'ouvrir la fenêtre du côté du jardin.

Au bruit qu'il fit, quelqu'un s'enfuit à travers la haie; quelqu'un qui s'était posté aux aguets, derrière le contrevent, afin d'épier l'heure de la mort du vieux. Au lever de la lune, le brouillard s'était dissipé; dans la pénombre de la nuit étoilée, Pierre-Joseph reconnut un garnement du hameau réputé pour sa hardiesse, et il l'entendit annoncer à pleine voix à ceux qui sortaient du *Sabot-Fleuri* :

— Jean Deconink est mort ! Jean Deconink est mort ! Il aura l'étreinte des racines de pissenlit du Carré-Martin.

C'était le nom du terrain affecté au nouveau clos des morts.

Alors Pierre-Joseph, définitivement déçu, revint s'asseoir près du lit funèbre. La fatalité apparaissait bien nette, inévitable, invincible.

Eh bien ! non, il serait plus malin que le destin : les sourcils contractés, la lèvre crispée, il ruminait un projet étrange. Et quand son parti fut pris, il se redressa, la mine farouche, et appela son chien.

L'animal obéit comme à regret, se déroula lentement, s'étira en bâillant, et, l'œil inquiet, quitta son coin.

— Mon bon Kyne, mon chien chéri, brave bête !

En même temps qu'il lui prodiguait les termes d'amitié, le fils Deconink caressait l'échine de son chien.

— Allons ! dit-il d'une voix rude.

Il sortit de la chambre suivi de Kyne, prit sous un hangar une forte bêche, tâta sa poche pour s'assurer de la présence d'un outil habituel; puis s'élança dehors, se dirigeant à grandes enjambées vers le nouveau champ du repos éternel.

La grille était fermée; il escalada le petit mur de briques. Kyne prit son élan et sauta par-dessus. Il en avait franchi bien d'autres, le brave chien, lorsque, le dos chargé de kilos de tabac ou de dentelles, il passait la frontière en contrebande, poursuivi par les douaniers dont il essuyait les coups de fusil sans trembler !

C'est pourquoi Pierre-Joseph aimait tant le célèbre Kyne, c'est pourquoi le chien recevait au repas sa part avant son maître : il était le collaborateur, mieux encore le complice, un complice fidèle et désintéressé.

Kyne vagua d'abord à travers le grand espace emmuré, puis revint examiner, très intrigué, la besogne à laquelle se livrait son maître.

La bêche fouillait et soulevait le terrain : un trou déjà large s'ouvrait; Pierre-Joseph allait avec rage,

pressé d'en finir, en son œuvre de fossoyeur. Enfin, il repoussa la bêche; le chien avait gravi le monticule formé par la terre rejetée et se tenait en arrêt, frétilant de la queue, jasant d'une voix contenue.

Pierre-Joseph regarda les bons yeux de son ami brillant dans l'obscurité comme des diamants vivants; un gros soupir s'exhala de sa poitrine :

— Ici, Kyne, ici ! ordonna-t-il.

Pour la première fois de sa vie l'animal hésita : en cet endroit inconnu, avec ces allures étranges, les intentions de l'homme lui étaient suspectes.

— Ici donc, Kyne !

Kyne se décida à l'obéissance; mais, au lieu de bondir selon son habitude vers son maître, il s'approcha en trotinant lourdement, plein de défiance.

Pierre-Joseph l'empoigna par la peau du cou, l'attira dans ses bras, et sa main ramena du fond de sa poche un instrument, qu'un ressort pressé fit s'ouvrir avec un bruit sec; une lame effilée brilla dans un rayon de lune.

— Il le faut, mon ami, il le faut, mon pauvre Kyne ! murmura le fils du trépassé... Ah ! pour sûr, j'aurais mieux aimé tuer un homme que toi.

Kyne tout à coup poussa un rugissement, se débattit et s'échappa du bras qui le retenait, puis il roula dans la fosse ouverte et râta son dernier souffle. Le couteau avait été sûrement planté dans le cœur.

Le meurtrier ressaisit sa bêche, et avec une hâte fébrile remblaya le trou : puis il regagna sa demeure en pleurant tout le long du chemin.

Quand il pénétra dans la chambre, à sa vue les deux femmes eurent peur, tant il avait la mine bouleversée, les yeux hagards; du sang tout frais tachait ses vêtements, un filet même avait jailli sur sa joue et des gouttelettes comme des rubis émaillaient sa barbe fauve.

— D'où viens-tu ?

— Qu'as-tu fait ?

Les deux questions partirent en même temps de la bouche de sa mère et de celle de sa sœur.

Elles s'aperçurent alors qu'il était rentré seul, et que Kyne ne grattait ni ne se plaignait à la porte.

— Ah ! bien ! Jésus, ma mère, je devine... s'écria Marie-Josèphe.

— Oh ! la ! la ! la ! min ker sien, c'est ben s'kien qu'il a...

Elle n'osa prononcer le mot : « tué » !

Et toutes deux se faisant contemplèrent l'homme : tête basse, les bras ballants, il baletait à la façon de son pauvre Kyne aux heures de grande soif.

Sa mère et sa sœur le regardaient avec respect, avec admiration; elles comprenaient l'étendue du sacrifice : la victime, c'était autant que la bête morte, le maître sacrificateur. Il avait pour elles atteint à l'héroïsme : il les avait sauvées de la menace suspendue sur leurs têtes. Et elles n'admiraient pas moins son ingénieux

expédient que son abnégation : elles étaient fières de lui.

Soudain Marie-Josèphe s'élança, le serra sur sa poitrine et l'embrassa ; puis décrochant vivement un pot d'étain, elle releva la porte oblique de la cave, s'en-gouffra dans le noir, et bientôt rapporta une pleine potée de bière mousseuse et blonde.

Elle disposa trois verres sur la table, et les remplit.

— Attendez, dit la mère, le four est chaud, je vais faire une goyère.

Et quittant le chevet de son mari défunt, elle prépara le régal.

Un grand soulagement ranimait leur âme ; plus de crainte, plus d'effroi, plus de contrainte. C'était comme si on leur eût garanti une longévité de centenaire. Et leur satisfaction de vivre était si forte qu'elles ne savaient plus dans l'instant qu'elles avaient à pleurer l'une son mari, l'autre son père, qu'elles aimaient pourtant bien.

Et elles mangèrent avec bel appétit et burent à grandes lampées.

Seul, Pierre-Joseph ne s'abandonnait pas au contentement d'éviter l'influence pernicieuse de l'étreinte du cimetière. Il lui en coûtait trop pour avoir obtenu ce résultat.

Vers le matin, le curé vint prendre des nouvelles.

— Ah ! monsieur le curé, notre pauvre homme, il est mort !

— Ah ! pauvres gens, Dieu vous protège !... A quelle heure a-t-il rendu son âme ?

— A minuit, à peu près.

— Voyez un peu comme voilà une nuit funeste... c'est ce mauvais brouillard d'hier soir... Cette même nuit, à dix heures, M. Georges, le malheureux jeune homme, a expiré aussi.

— A dix heures ? s'écria Pierre-Joseph ! Ah ! si j'avais su !

— Ah ! min pauv' ker garchon, queu malheur ! t'as sacrifié tin kien pour rien !

Mais un regard de prière et de reconnaissance tomba des yeux de Marie-Josèphe dans ceux de son frère.

Il se souvint et comprit.

Et lui bourru, secouant d'un mouvement impatient sa chevelure bouclée, écrasa du bout du doigt une grosse larme dans le coin de sa paupière, et répliqua :

— Bah !... ça vaut mieux tout de même.

PONTSEVREZ.

ERNEST HAVET

Son enseignement et ses écrits (1).

Mon père, M. Ernest Havet, a été professeur au Collège de France pendant trente ans. Bien que d'autres aient temporairement enseigné à sa place, il a occupé lui-même sa chaire pendant cinquante semestres. Une carrière si pleine, n'eût-elle eu que peu d'éclat, aurait mérité d'être rappelée ici brièvement, même par une voix étrangère. Vous ne vous étonnerez pas qu'un fils s'étende sur des souvenirs qui font son orgueil.

J'ai suivi ses cours au temps où j'étais étudiant. C'était avant la guerre, qui a coupé en deux le passé et qui fait que mon enfance et ma première jeunesse m'apparaissent comme une existence distincte. Mes souvenirs sur son enseignement ne peuvent donc être aussi présents que je le voudrais. J'écoutais d'ailleurs avec cette bonne volonté banale des esprits encore peu mûrs, recevant les idées d'une façon passive.

En voici une pourtant qui me frappa. Mon père, comparant certains passages de Perse avec des passages de son contemporain Pétrone, avait constaté que le langage du moraliste était pareil à celui du libertin. Il expliqua que tous les hommes d'un même temps, à leur insu, vivent des mêmes pensées ; qu'un fonds commun de doctrines et de sentiments constitue l'essentiel de leur être moral, et qu'en comparaison tout ce qui semble les distinguer, les traits de chaque caractère, les théories de chaque école, ne sont que des détails ; que, vues à distance, les divergences cessent d'être perceptibles, si bien que nous n'apercevons plus que ce qui est pareil ; que cette loi est universelle, et qu'ainsi nos divisions d'aujourd'hui, que nous pouvons avoir l'illusion de croire si profondes, seront comme nulles aux yeux du lointain avenir. Tout jeune que j'étais, je m'aperçus qu'une telle conception a son importance pour éclairer l'histoire, et même je me rappelle que j'en fis l'ornement de ma composition de licence, sans en comprendre la portée. Puis un temps vint où j'étudiai la linguistique ; cette science née d'hier me révéla une notion presque aussi jeune qu'elle, celle de l'histoire collective, qui ignore les individus et considère les hommes par nations, et qui, à la place des accidents et des anecdotes, met de lents déroulements de tendances anonymes. Alors je compris tout à fait cette vérité, si surprenante pour les novices, que l'originalité de chaque écrivain n'est qu'un revêtement plus ou moins léger, enveloppant un bloc de pensée impersonnelle. Alors aussi j'appréciai toute la profondeur de l'observation qui jadis avait mis mon cerveau en branle. Ce mouvement que je

(1) Leçon faite au Collège de France par M. Louis Havet, le 21 avril 1896.

sentais en moi se propager sans fin, je savais qu'il avait pour origine précise tel endroit de telle leçon de mon père. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui j'arrive à démêler ce qui faisait le prix de son enseignement, au temps où j'en profitais plus que je ne m'en rendais compte. Ses paroles étaient, pour les jeunes esprits, un levain de maturité. A ceux qui croyaient être venus pour apprendre les faits, elles enseignaient la réflexion.

Le sujet de réflexion par excellence, dans l'étude de l'antiquité, c'est le problème de la décadence. Comment la plus noble des races s'est-elle changée en une tourbe de *Græculi*? comment le plus viril des peuples en est-il venu à regarder les barbares se battre pour ses dépouilles? comment l'art et la pensée se sont-ils éteints lentement? Une cause unique a produit cette calamité à mille faces : c'est la servitude. Bien des fois mon père a insisté sur ce point; c'était là son thème favori. Il était, à l'égard du despotisme — romain ou macédonien, car l'un est la conséquence et la continuation de l'autre — d'une clairvoyance inflexible; jusque dans des excès de vertu, ceux du stoïcisme, il savait montrer les ravages du poison universel. Il ne croyait pas au fameux *âge d'or* de l'époque antonine. Il montrait que ni l'abondance des inscriptions, ni les constructions d'amphithéâtres, ni toutes les œuvres visibles de la puissance, ne peuvent prévaloir contre un certain sentiment intérieur. Tout cela, en effet, nous fait voir tout au plus le bon fonctionnement d'un régime; sur la bonne santé d'une nation, la littérature seule fait foi. Au temps d'Apulée, les mœurs sont brutales et les âmes sont plates, puisque l'imagination, alors qu'elle croit s'envoler dans le fantastique, traîne dans une férocité terre à terre. Nous sentons donc que, même sous un Marc-Aurèle, le monde a dû aller de mal en pis. Mon père n'était pas prêt à supposer des avantages à l'omnipotence d'un Néron ou d'un Domitien. Dans ses leçons comme dans ses livres, à propos des héritiers d'Alexandre comme des Césars, il a combattu sans relâche le mensonge de la bonne tyrannie.

Non qu'il eût dans la liberté la confiance mystique qui invoque cette idée négative comme une déesse. Il ne prétendait pas montrer que la liberté, nécessairement et à elle seule, produit le bien; il montrait que toujours tout asservissement a produit du mal. Par la sûreté de cette méthode, il établissait dans les esprits une conviction solide; il prévenait à la fois l'illusion et le scepticisme, les deux formes de la légèreté.

La question du régime despotique et de ce qu'il engendre, aux yeux du public qui écoutait mon père sous le second empire, paraissait une question actuelle. Il ne dépendait pas du professeur qu'il en fût autrement. On avait vu le pouvoir personnel établi par un coup de force, les défenseurs de la loi maltraités juridiquement, une élite de caractères et de talents choisis pour l'exil; on voyait, au fur et à mesure que le senti-

ment de la dignité nationale cherchait à se ressaisir, les complices de ce réveil châtiés, la supériorité frappée aussi bien que le simple courage, un Hippolyte Rigault écarté de l'enseignement public, un Prévost-Paradol mis en prison. Voilà sous quelles impressions on venait entendre parler de souverains imposés par les camps, d'un Forum silencieux, d'Helvidius conduit au cachot, des philosophes chassés en bloc d'Italie; et, en même temps, de cet étalage de paix, d'ordre et de prospérité qui, sauf aux yeux d'un Tacite, masquait le déclin de la vie morale, et derrière lequel se préparait l'impuissance militaire et l'anarchie. Sans doute, le césarisme d'imitation était à la fois atténué et fragile, mais les maux présents passent-ils jamais pour médiocres? En somme, on apportait au cours une prédisposition à comparer. Beaucoup, par plaisir, cherchaient des rapprochements vengeurs, qui les soulageaient de contenir une noble impatience.

D'autres, césariens de bonne foi, étaient hantés par l'appréhension des ressemblances fâcheuses; derrière chaque ligne des classiques, ils devinaient quelque Némésis en embuscade.

A plus forte raison, ils prêtaient au professeur un esprit d'agression invraisemblable. Dans la première de toutes les leçons que mon père fit au Collège de France, il compara les deux éloquences de Cicéron et de Démosthène, dissemblables en ce que Démosthène est un orateur homme d'action, qui dirige les événements, tandis que Cicéron les subit. Mais pourquoi Cicéron les subit-il? C'est que, de son temps, les légions sont maîtresses dans Rome; tout le reste n'est qu'une apparence. « Les gouvernants ne sont ni les consuls, ni les tribuns, ni les princes du Sénat, ni le Sénat lui-même : mais c'est Marius, c'est Sylla, c'est Pompée et Crassus, c'est César, et c'est Octave; vous le voyez, il n'y a pas dans toute la période de temps que remplit l'existence de Cicéron un intervalle où l'épée s'efface et où prévalent les conseils. » Tout cela aurait pu être écrit sous la royauté de Juillet; mais, en 1855, finir une énumération par *Octave* était une personnalité. Une amie impérialiste, femme de lettres distinguée, crut que cette phrase était une phrase à clé. Dans une lettre de compliments sur les débuts du professeur, elle mit cette restriction : *Malgré la trouée sur Napoléon III*. Mon père lui répondit en protestant vivement; elle ne fut pas convaincue, et il eut à lui écrire une seconde fois qu'elle s'était trompée. Tant était forte, chez les amis du pouvoir établi, l'obsession de son origine violente. Il y avait déjà plus de trois ans de l'attentat, mais le silence du parlement et de la presse aidait à l'hallucination. L'état d'esprit dont ce petit incident témoigne ne cessa tout à fait que quand cessa sa cause, c'est-à-dire quand le pouvoir personnel fut resté où il nous avait menés.

La spirituelle amie aurait été surprise, sans doute, si elle avait pu lire le *Journal* que mon père écrivait

pour lui-même. Là elle aurait trouvé, vers le même temps, cette appréciation qui n'a rien d'ensuivi : « Très bon discours de l'empereur, très bien dit et très applaudi... L'empereur est fort laid au repos; son sourire est heureux, et sa parole. » L'homme sincère qui notait ainsi ses impressions ne faisait pas de ses leçons des pamphlets. Seulement il n'entendait ni parler comme les courtisans, ni se taire comme eux. Il traitait avec la gravité qui convenait à ces temps, et avec une pleine indépendance, les questions de principes et les questions d'histoire, laissant aux puissants la tâche de faire leur paix avec l'histoire et les principes.

La leçon d'ouverture avait déplu en haut lieu. « Il faudrait, y était-il dit, à l'oraeur un orateur pour interprète; il faudrait un *Villemain* pour professer sur *Cicéron*. Cela frisait l'esprit de sédition. Le ministère reprocha à mon père de se mettre à genoux devant *M. Villemain*, qui était un ennemi du gouvernement. Mais il ne se laissa pas déconcerter par cette sottise. C'est que, suivant un autre passage de la leçon incriminée, « il en est de l'histoire comme de la vie; le tumulte de la vie, le commerce des hommes, pleins de défaillances et de misères, peut affaiblir le sentiment moral chez les âmes déjà peu énergiques; il le fortifie, et même il l'exalte, je dirais presque il l'irrite, dans des cœurs plus fermes et plus généreux ». Il continua donc d'enseigner la littérature latine en penseur. Son cours du Collège de France resta un foyer de libéralisme.

Libre en politique, son esprit était aussi absolument libre en religion; l'étude des idées religieuses, de leur propagation et de leur influence, a d'ailleurs été la principale préoccupation de sa vie. Mais, sur cet ordre d'idées, c'est en vain que j'interroge mes souvenirs du Collège de France; la chose est assez surprenante. Peut-être le professeur prenait-il un soin particulier d'être discret dans l'expression, et étais-je trop novice pour retenir des traits peu appuyés. Quoi qu'il en soit, quiconque a bien connu mon père affirmera qu'il n'a pas pu un seul moment ne pas prêcher la pensée libre, et c'est ce dont son *Journal* fait foi dès la troisième année de son enseignement au Collège : « Applaudissements inaccoutumés à ma leçon, donnés à la liberté de pensée. — Leçon d'une incrédulité très radicale. — Mes leçons sont depuis quelque temps très hardies philosophiquement. » Ici mon père ajoute, ce qui montre quel scrupule il mettait à se contrôler lui-même : *Je me suis laissé aller dans celle-ci, sans le vouloir, au ton oratoire.*

Le besoin d'approfondir les idées, soit historiques, soit philosophiques, ne l'empêchait pas d'avoir un goût très vif pour la littérature en elle-même; elle tenait une large place dans son enseignement. La chaire s'appelait alors de son vieux nom de chaire d'éloquence, c'est-à-dire de prose. Le premier prosateur dont il fit le sujet de sa *grande leçon* fut *Cicéron*. L'analyse du beau oratoire plaisait particulièrement à mon

père; en aucune matière il n'avait une pareille sensibilité d'artiste. Je l'ai toujours vu s'enthousiasmer pour les périodes pompeuses du *pro Marcello*, comme d'autres se laissent emporter à une musique sublime. Il avait lu et relu *Bossuet*, *Bossuet* tout entier, avec une continuité d'émotion et une sympathie ardente qui sont rares aujourd'hui, même dans des âmes chrétiennes. Mais on connaîtrait incomplètement cette puissance d'admiration, si on s'imaginait qu'elle ne s'adressait qu'au don de la magnificence. Avant tout, mon père était un nourrisson de *Voltaire*, et il s'était, avec passion, abreuvé de lucidité froide.

Dans *Cicéron*, ce ne fut pas seulement le beau parleur qu'il chercha; sa curiosité était plus vaste. Dès le début, il entendit étudier tout l'homme. Sa première affiche porte non pas : *Examen de ses discours*, mais *Histoire de sa vie et de ses ouvrages*. Bientôt il quitta *Cicéron* pour les autres prosateurs; en peu d'années il eut fait le tour de la prose latine : *Quintilien*, les historiens, les Pères, *Pline le Jeune*, *Pétrone*... Dès 1857-1858, après trois semestres seulement consacrés à *Cicéron*, il se mit à étudier toute l'œuvre de *Sénèque* le philosophe, y compris *l'Apocolocyntose*, dont il allait voir des manuscrits à la Bibliothèque impériale; y compris les tragédies, car, à propos d'un passage de *l'Phèdre*, il alla de même au Louvre voir des *Amazones*. Une des leçons sur cette même *Phèdre* fut, d'après son *Journal*, « une des meilleures et des plus applaudies ».

Cette large façon d'entendre le titre d'éloquence finit par lui paraître trop étroite. En 1867-1868, après s'être entendu avec son collègue de poésie, il rejeta une limitation qui ne pouvait convenir à la saine méthode historique, et il annonça *l'Histoire abrégée de la littérature latine*, sans distinction entre la poésie et la prose. C'est ainsi que je le vis apporter dans l'étude des poètes cette même sensibilité qui, au Collège de France, s'es plus souvent dépensée à propos des orateurs. Un jour il expliqua la pièce exquise où *Catulle*, s'adressant à *Lesbie*, compte ce qu'elle devra lui donner par mille, puis cent, puis mille, puis cent, et encore par mille et par cent, et où il finit par brouiller l'addition. Mon père lut si bien en jeune homme le vers sur les vieillards rabat-joie, il mit une mélancolie si tendre dans l'argument de la nuit sans réveil, et soudain il traduisit avec tant de feu le passage arithmétique, qu'une jeune auditrice se leva et chercha la porte, tout effrayée d'avoir découvert une antiquité trop vivante.

Toutefois, ce n'est pas dans le cours d'éloquence latine que mon père pouvait le mieux s'abandonner au charme de l'enseignement littéraire. Les beautés d'une littérature antique se prêtent imparfaitement à la citation orale; elles imposent la gêne de traduire, souvent la gêne de commenter. Peut-être avait-il une certaine prédilection pour un autre cours, celui de l'École polytechnique, où il parlait littérature française. Là il

pouvait mettre son auditoire en contact direct avec les chefs-d'œuvre, et cet auditoire vibrerait mieux à sa parole. Car ces jeunes gens du même âge, qui menaient la même vie, apportaient à ses leçons une âme commune. Ils y venaient, avec l'entrain de la jeunesse et avec la bonne humeur de la détente, se délasser un moment de leurs travaux sévères. Dans une de ces promotions se trouva M. Armand Silvestre, qui a raconté avec bien de la grâce comment il écoutait son professeur de littérature : « Oh ! une fois par semaine seulement ! un seul cours ! une heure et demie à peine ! Mais comme j'attendais impatientement cette leçon ! Malgré mon goût très vif et très sincère pour les mathématiques, je trouvais une saveur comme rafraîchissante à cet entretien hebdomadaire. Il ouvrait devant moi je ne sais quels horizons lumineux. J'entendais enfin parler des poètes ! Le maître le faisait avec une autorité et une éloquence contenue qui me ravissaient. Je lui dois d'avoir lu le roman de *la Rose* et d'aimer encore passionnément François Villon, qu'il commentait avec une verve singulièrement attendrie. » (Mon père, dans le journal qu'il écrivait pour lui-même, a précisément noté des leçons où il parla avec succès du vieux poète : « Je fais à l'École, sur Villon, une de mes meilleures leçons. — Leçon sur Villon, *paraît toucher les élèves.* ») — « Aussi, continue M. Armand Silvestre, me sentais-je ramené doucement vers mes premières études, celles qui m'ont repris depuis, avant que le démon scientifique me tentât. Ce noble repos de quelques instants dans de véritables oasis a laissé une trace ineffaçable dans mon esprit. Depuis, et après ma sortie de l'École, j'allai entendre souvent M. Havet au Collège de France. Il y était merveilleux, mais j'étais distrait par mille choses de la vie ; le bourdonnement de la grande ville et l'éveil de mes propres passions étaient entre sa parole et moi. Ce n'était plus le recueillement délicieux qui était celui d'un séjour studieux entre tous. »

À l'École polytechnique mon père trouvait, avec bonheur, l'occasion de relire nos classiques. Il passait en revue notre littérature tout entière. Nous venons de voir comment il savait parler de Villon. D'autres fois, c'est son journal manuscrit qui en témoigne, ce qui l'inspirait le mieux était le xvii^e siècle, et particulièrement ce Bossuet qu'il admirait si fort : « Leçon animée sur Corneille. — Leçon à l'École sur Racine ; bien réussie, je crois. — Leçon à l'École sur Bossuet parlant des choses de la guerre ; paraît très goûtée. — Leçon sur Bossuet, très réussie, surtout à la fin ; *j'étais ému.* » Ce *j'étais ému* du Journal, c'est tout mon père : s'abandonner à un sentiment sain sans fausse honte, mais observer cet abandon et en prendre note. Son cœur est resté enfant jusque dans la vieillesse, tandis que sa pensée n'a pour ainsi dire pas eu d'enfance, car il lisait Voltaire à treize ans.

Une chose donnait beaucoup de vie à son enseigne-

ment français, c'est qu'il y réservait une place aux choses contemporaines. Un jour il employa une leçon à répondre à une diatribe de Lamartine. C'était Racine qu'il défendait, non un Racine mort, mais le Racine ressuscité, celui de M^{lle} Rachel, pour qui il avait une admiration extrême. « Dans ma leçon de l'École, dit le *Journal*, je laisse échapper un mot pour Rachel contre Ristori. » Bientôt la mort de Rachel allait lui fournir l'exorde d'une autre leçon. Tantôt il lisait à ses élèves une poésie nouvellement publiée de Lamartine (c'était *la Vigne et la Maison*), tantôt il leur indiquait un récent ouvrage de Michelet. « Le charmant livre de *l'Amour* », leur disait-il.

Une tradition de libéralisme s'était perpétuée dans l'École ; elle y dura même jusqu'à la fin de l'empire ; car je me rappelle que les polytechniciens étaient populaires auprès du reste de la jeunesse. C'était là une sympathie de plus entre les élèves et le maître, et celui-ci avait plaisir à cultiver dans ces jeunes gens les sentiments élevés qui les rendaient suspects, et qui au commencement de 1855 donnèrent lieu au bruit d'une prochaine suppression de l'École. Un des griefs qu'on daigna lui énoncer quand, précisément vers cette date, il fut admonesté au ministère pour sa leçon du Collège de France, c'est qu'il *montait la tête aux élèves de l'École, en leur parlant de l'indépendance des esprits.* Je connais assez le caractère de mon père pour soupçonner qu'il retomba dans son crime, et je trouve dans son *Journal*, moins d'un an après la réprimande, une mention à l'appui : « Leçon sur Voltaire, *très décidée et très chaude.* »

* * *

Mon père n'avait pas connu sa mère, qui mourut de sa naissance. Il fut élevé par une servante, dont je tiens à dire ici le nom, car il est trop tard pour qu'il figure dans quelque *Rapport sur les prix de vertu* ; elle s'appelait Catherine Aubin. Mon père a écrit d'elle, alors qu'elle vivait encore (1848) : « Je n'ai eu ni mère ni nourrice ; Catherine m'en a servi. Elle avait élevé mes frères... Dès que mon père lui fit savoir que ma mère venait de mourir, et qu'il restait chargé d'un enfant nouveau-né, sans aucune ressource, elle n'hésita pas à tout quitter pour venir prendre soin de moi. Elle m'éleva au biberon avec des peines infinies... Elle soulagea mon père dans ces pénibles années par un absolu dévouement, par les ressources d'une économie inconcevable, ne s'inquiétant pas d'elle ni de ses gages, avançant même de l'argent à mon père, et travaillant au dehors pour en gagner. Restée fille, et fille toujours honnête, *elle m'a aimé, je ne crains pas de le dire, autant que celles qui sont femmes et mères peuvent aimer leur propre enfant...* »

Catherine savait-elle lire ? À peine sans doute, d'après ce que j'ai ouï dire d'elle, et d'après l'aspect de sa signature. Les premiers instituteurs de mon père durent

être ses frères, qui avaient dix-sept ans et demi et dix ans et demi de plus que lui ; en tout cas, l'enfant fut précoce, et donna à mon grand-père une satisfaction dont il fut si surpris, qu'il la nota sur son cahier de famille. Voici ce qu'il écrivit, et qui, pour le dire en passant, me paraît être un témoignage de ce qu'il y avait en lui d'esprit d'analyse exacte ; il avait évidemment en germe certaines des qualités qui caractérisèrent son fils : « A cette même époque je fus très étonné que mon fils Ernest agé seulement de 18 mois ne parlant pas mal non seulement connoissoit toutes les lettres de l'alphabet mais épelloit très bien et samusoit au col de sabonne a lire les affiches des rues (les noms des rues, écrits au coin des maisons?) et rien ne lamusoit comme un livre. »

A six ans, l'enfant apprenait dans une école gratuite d'enseignement mutuel. « Je me vois encore, écrivait-il une trentaine d'années plus tard, exerçant devant un tableau les fonctions de moniteur. » A dix ans il fut placé comme externe à la pension Lemasson ; là commença son amitié avec un enfant plus âgé que lui de deux ans, Théophile Dondey. Plus tard, cet enfant fut Philothée O'Neddy, le romantique enthousiaste, le poète de *Feu et Flamme*, qui était de feu lui-même ; ce fut le républicain ardent, que les gamins reconnaissaient pour tel au flamboiement de son visage. Son âme ne se laissa éteindre ni par les difficultés de la vie, ni par la maladie, ni par la vieillesse.

Enfin, le petit Ernest entra au collège Saint-Louis. Il n'avait pas douze ans. Il eut, dit-il, lui-même, de grands succès de collège, et quelques prix seulement au concours général. Il achevait sa rhétorique quand éclata la révolution de 1830. A ce moment, c'est-à-dire à l'âge de dix-sept ans, il y avait déjà quelque temps qu'il avait perdu la foi, quoiqu'elle eût été très vive chez lui. « Je fis ma première communion en 1826 (c'est lui-même qui parle) avec la ferveur d'un saint ; trois ans après, j'étais incrédule aussi décidément qu'aujourd'hui. » *Aujourd'hui*, cela veut dire en 1848. Je ne crois pas qu'à cette date mon père rejetât, comme plus tard, toute conception religieuse ; en tout cas, l'incrédulité dont il voulait parler ici, celle de 1829, ne devait porter encore que sur le dogme chrétien. Il est aisément concevable qu'un enfant très pieux, s'il lit assidûment Voltaire, arrive à l'adolescence voltairien, c'est-à-dire encore déiste ; il est au contraire peu naturel que ce commerce, en si peu de temps et d'une façon si définitive, le transforme en un adepte de Diderot. D'ailleurs Diderot, dont mon père partagea plus tard les idées, tenait remarquablement peu de place dans ses causeries, beaucoup moins non seulement que Voltaire, mais que Jean-Jacques Rousseau. C'est à Voltaire et non à lui qu'il pensait devoir la même reconnaissance que Lucrèce à Epicure :

*Quare religio pedibus subjecta vicissim
Obteritur, nos exaequal victoria caelo.*

D'une façon générale, ce furent les livres qui formèrent sa pensée. Les personnes qui l'entouraient furent pour peu dans ce travail. Sa maternelle Catherine lui fit connaître les vertus de l'âme populaire, et peut-être lui suggéra, sans le savoir, une certaine forme de sympathie pour la démocratie ; mais à coup sûr il n'a jamais philosophé avec elle. Mon grand-père, dont j'ai cité tout à l'heure quelques lignes, ne prétendit jamais au titre d'éducateur ; il se borna à transmettre à son fils l'héritage de ses qualités naturelles, ce qui n'était pas à mépriser. Voici le portrait qu'a tracé de lui son fils : « Mon père était sévère de manières, mais tendre au fond, d'un cœur tout dévoué à ses enfants, d'un caractère ferme, qui avait supporté courageusement le passage de l'aisance à la misère ; actif et énergique, ne plaignant pas sa peine, et patient des privations ; sans études, mais ayant les connaissances nécessaires et un esprit judicieux, peu dévot par bon sens sans philosophie. » Le dernier trait est éclairci par un exemple très caractéristique de ce genre d'indévoction : « Il m'a répété souvent qu'ayant épousé ma mère sous la Terreur, il n'avait pas été marié religieusement, et que plus tard ma mère n'avait pas voulu, comme faisaient beaucoup d'autres, recevoir après couple la consécration religieuse, parce que ç'aurait été reconnaître qu'elle n'avait pas été bien mariée jusque-là. Ce sentiment de ma mère, qui me plaît beaucoup, est tout ce que je sais d'elle... » Le père était donc un esprit libre, mais non un penseur. Il laissait, d'ailleurs, le rôle de gouverneur de l'enfant à son fils Adolphe. Quant à celui-ci, l'excellent oncle que j'ai connu de très près, et qui était le type de la droiture, du bon sens et du cœur délicat, il avait passé vite de la phase où on enseigne à celle où on admire son élève. Il n'avait pas reçu lui-même ce bienfait inestimable qu'il assura à son jeune frère, l'éducation complète, la connaissance directe de l'antiquité ; il mettait une discrétion touchante à s'effacer. Il eut un mérite bien rare, ce fut de laisser l'enfant dévorer les lectures ; il n'avait pas la superstition des mauvais livres, la manie du choix judicieux. Grâce à lui, le bébé déchiffreur d'affiches ne fut pas empêché de devenir un tout jeune philosophe.

Mon père fit à Saint-Louis non seulement ses classes de lettres, mais ses mathématiques spéciales. Étant sorti de cette classe, il se présenta au concours d'admissibilité à l'École normale, tant pour la section des lettres que pour la section des sciences, et fut déclaré admissible le troisième dans l'une et l'autre section. La mode, aujourd'hui, est à la pernicieuse sagesse qui s'inspire du principe de bifurcation ; on trouvera peut-être que le futur professeur d'éloquence aurait pu économiser quelques mois d'algèbre, et cela serait fort soutenable, si l'éducation d'une intelligence devait n'être qu'un dressage. La vérité, c'est que tout lettré qui a négligé les sciences reste inférieur à ce qu'il aurait pu être. Le style est né chez nous de l'étude des sections

coniques, et nos principaux prosateurs ont continué de le nourrir de géométrie. Quant à la pensée, elle n'est souple qu'autant qu'elle a été pliée à toutes les gymnastiques fortes. Dans le détail même, l'homme de lettres a besoin de n'ignorer ni comment on déduit, ni comment on expérimente. Il se perdra dans le fouillis de l'histoire, ou, au contraire, il le croira plus enchevêtré que de raison, s'il n'a pas étudié chez les physiiciens l'art d'isoler les phénomènes. Il comprendra mal l'état d'esprit des penseurs anciens, s'il n'est pas capable de comparer nos procédés de recherche avec les leurs. Il jonglera avec l'idée de l'infini, s'il n'en a pas appris, à la seule bonne école, le maniement sérieux. Ce que les sciences lui offrent d'utile, ce ne sont pas les résultats; il a le droit d'oublier tous les coefficients et toutes les formules. Mais il faut qu'il reste maître des méthodes et qu'il soit prêt à s'en inspirer d'instinct, comme il parle d'instinct sa langue maternelle. Mon père n'a donc pas perdu le temps qu'il passa devant le tableau noir. Ce qu'il acquit là passa plus tard dans son enseignement et dans ses livres. C'est là sans doute qu'il conçut l'idée nette des *instruments de précision de l'esprit*; c'est un mot de lui qui semble fait pour lui. Et les sciences sauvèrent son esprit d'avoir une fausse date. Car ce collégien de 1830, dont le cerveau solitaire travaillait sur des livres vieux de soixante ou quatre-vingts ans, courait le danger d'être un homme du XVIII^e siècle.

Si par hasard son rang d'admissibilité à l'École normale s'était trouvé encore meilleur pour les sciences que pour les lettres, peut-être aurait-il opté pour les sciences. Dans ce cas, toute sa carrière changeait, ou bien, tout au moins, il n'aurait découvert sa vraie voie qu'après quelque grand détour inutile. Les deux rangs d'admissibilité étant égaux, il n'eut à interroger que le sentiment qu'il avait de lui-même. Il opta pour la section des lettres, où son rang définitif fut le premier. Ce fut le début des brillants succès qu'il eut dans les examens littéraires. Trois ans après, il était reçu agrégé le premier; à trente ans, la Faculté de Paris le déclarait docteur à l'unanimité, et l'année suivante, s'étant présenté au concours aujourd'hui aboli de l'agrégation des facultés, il obtenait une fois de plus le premier rang.

En entrant à l'École normale, il croyait que son avenir était l'enseignement de la philosophie. Il renonça à cette perspective au bout de deux ans. Une autre spécialité s'ouvrit devant lui, dans les conditions les plus flatteuses. L'un de ses maîtres à l'École normale, M. Rinn, lui parla de se faire suppléer par lui à bref délai. La conférence dont il s'agissait était celle de littérature latine. La promesse de M. Rinn était faite pour tenter un jeune homme à peine majeur; elle le détermina à choisir décidément l'enseignement littéraire. C'est ainsi que, sorti de l'École à vingt-deux ans comme élève, il y rentra comme maître à vingt-trois.

Il ne devait plus la quitter qu'à quarante ans, pour enseigner à l'École polytechnique. Désormais, à en juger du moins par les programmes de son enseignement, sa carrière allait être bien décidément celle d'un humaniste et non d'un philosophe. Pendant dix-sept ans, il enseigna à l'École normale les trois littératures classiques et la grammaire, surtout la littérature grecque. Pendant dix ans, il enseigna à l'École polytechnique la littérature française. Pendant trente-huit ans, soit comme professeur au Collège de France, soit d'abord comme suppléant de M. Victor Le Clerc à la Faculté des lettres, il enseigna l'éloquence latine.

Il avait soixante-troize ans, il avait pris sa retraite, et il n'avait plus au Collège de France que le titre de professeur honoraire, quand il accepta d'enseigner dans un autre établissement l'histoire des origines chrétiennes. Cette petite conférence de l'École des hautes études, faite devant un nombre d'élèves très restreint, et qui n'occupa que les dernières années de sa vieillesse, de sorte qu'elle n'est qu'un supplément presque insignifiant de sa carrière professorale, pourrait étonner par un semblant de disparate. On pourrait s'imaginer qu'elle jure en quelque sorte avec le reste. Nous sommes si habitués à l'idée des filières étroites! Nous avons une si riche variété de licences et d'agrégations! Mais la réalité ne se moule pas sur les en-têtes et les colonnes de nos paperasses. Il n'y a qu'une distinction vraie, celle des hommes qui savent penser et des hommes qui ne pensent pas; c'est pour ces derniers qu'il a fallu des filières. L'unité d'un enseignement, c'est le cerveau du maître. Mon père ne faisait que reprendre une étude qu'il avait poursuivie longtemps en qualité de professeur d'éloquence latine, l'histoire intellectuelle du monde antique. Et en effet, dans le christianisme, veut-on voir les idées? Alors la première source du christianisme, la plus importante, la plus abondante, celle qui n'a pu tarir au gré des saisons, c'est sa nappe d'eau souterraine, c'est-à-dire l'état d'esprit où se trouvait le monde sous les premiers empereurs. Pour connaître cet état d'esprit, les auteurs à lire sont les auteurs païens, contemporains ou au moins voisins de cette époque; c'est Cicéron, Lucrèce, Philon, Sénèque... Préfère-t-on, dans le christianisme, considérer plutôt l'événement soudain de sa propagation, la conversion des Gentils? Dans ce cas encore, on interrogera toujours Sénèque et les autres, car il ne suffit pas de lire le plus ancien document chrétien, les lettres de saint Paul; il faut avoir une idée juste de ce qu'étaient les peuples à convertir. En tout état de cause, un champ immense se trouve être commun à ces deux domaines: la littérature latine d'une part, et d'autre part l'histoire du christianisme. C'est ce champ commun que mon père avait choisi pour le labour de sa vie, et qu'il a cultivé au Collège de France dans l'âge mûr, à l'École des hautes études sous ses cheveux blancs.

Il y a dans la vie de chaque homme deux choses distinctes, ce qui vient du dehors et ce qui vient d'une poussée intérieure, l'occasion et la vocation. Pour mon père, l'occasion a été l'offre faite par M. Rinn à l'École normale, la haute estime qui engagea M. Victor Le Clerc à lui proposer sa suppléance, le succès brillant de ses principaux examens, le goût qu'avaient ses élèves à l'entendre, et enfin les circonstances matérielles, l'existence et la vacance de telle chaire. C'est l'occasion qui fit de lui un humaniste supérieur. Si à dix-neuf ans il avait opté pour les sciences, il est clair qu'il n'aurait jamais écrit sa fine analyse de la *Rhétique* d'Aristote, et montré comment les phrases mortes du vieux philosophe paraissent toutes pleines de vie, quand on vient à les déchiffrer. Il aurait été moins attique pour goûter Athènes : « L'Athénien est la guêpe ou l'abeille; il a les ailes et l'aiguillon, non pas seulement l'aiguillon qui perce les Barbares, mais celui qui pénètre les esprits. » Il n'aurait pas si bien rendu l'éloquence de nos deux grands prosateurs chrétiens : « Bossuet est comme un général qui déploie son armée dans la plaine pour une grande bataille : tout est mouvement, tout est bruit; Pascal livre un combat singulier, rapide et silencieux, mais furieux et terrible. » Tout l'humaniste eût pu rester enfermé en lui, et ne jamais paraître au jour.

Mais rien n'étouffe ce qui vient de la vocation. C'est elle qui l'avait fait se plonger, étant élève de quatrième, dans le grand remuement d'idées du XVIII^e siècle; qui, lorsqu'il eut quitté les maîtres de grammaire et de style, l'attira chez les maîtres de rigueur; qui, à dix-neuf ans, lui fit d'abord choisir pour but de son existence la philosophie. Sa vocation fit de son cours d'éloquence latine une école d'histoire psychologique. Sa vocation donna à ses écrits leur caractère propre; elle y mit la netteté des conceptions, la précision des aperçus, la divination pénétrante; elle lui fit déchiffrer le pseudonyme de Pascal, *Salomon de Tullie*, par intuition, avant qu'on sût en épeler l'anagramme; elle lui dicta telle ligne comme celle-ci, si simple, mais où la réflexion découvre tant de choses : « Ce sont les Phéniciens qui ont donné aux Grecs l'écriture, mais ce sont les Grecs qui ont écrit. » Sans la vocation, il eût reculé sans doute à l'idée d'approfondir la doctrine épineuse de la grâce; il n'eût pas affronté le galimatias de Philon d'Alexandrie. Sa vocation l'avait marqué pour finir ses jours à l'École des hautes études, dans la section des sciences religieuses. Ce supplément de carrière, dont je parlais il y a quelques instants, c'était la réalisation de sa destinée intérieure. Il serait arrivé là, quand même son point de départ eût changé, car il ne pouvait pas ne pas être un penseur.

Il avait, nous l'avons vu, perdu vers seize ans la foi chrétienne, mais probablement sans cesser d'être déiste. A dix-neuf ans, quand il entra à l'École normale avec l'idée de devenir professeur de philosophie,

il est à supposer qu'il ne répugnait pas à l'idée d'enseigner une théodicée; et, en effet, plus tard, en 1844, il revendiquait pour les professeurs le droit de donner cet enseignement. Il rédigea à cette époque, à propos de la législation de l'instruction secondaire, un petit écrit politique, qui fut imprimé, mais non publié. Il y reproche à la commission de la Chambre des pairs d'amoinrir la philosophie selon l'esprit des jésuites, et même d'emprunter leur programme, qui fait le silence sur Dieu et sur l'âme, *Quæstiones de Deo et anima prætereantur*. Il tenait donc à ce que les maîtres institués par l'État eussent à parler à leurs élèves de ces sujets. Bien plus, il semble faire une profession de foi de déisme : « Tous doivent savoir, dit-il, comment l'esprit humain, en poursuivant la vérité, trouve Dieu, et se justifie à lui-même les instincts de cette foi primitive et commune à tous les hommes, dans laquelle la foi particulière à chaque religion a sa racine. » Il écrivait encore en termes analogues, dans la première édition des *Pensées* de Pascal : « Nous trouvons Dieu en nous, dans notre raison, dans les conceptions métaphysiques de cause, de substance, d'infini. » Plus tard, il modifia la phrase : « Nous trouvons ou nous croyons trouver Dieu en nous... » L'expression est assez réservée, parce qu'ici il n'est que commentateur. Mais, dans son grand ouvrage sur le christianisme, le simple doute se change en négation nette. Il prédit un temps où il n'y aura plus ni païens ni chrétiens, « mais des esprits libres, définitivement affranchis de tous les dieux ». — « Religion ou superstition, dit-il encore, il n'y a pas de distinction entre ces deux choses pour une raison fermement critique, » et il pense que le nom de la philosophie restera seul un jour, quand celui de la religion ne sera plus compris des hommes.

Le changement est évident; reste à savoir à quelle date il remonte. Il ne devait pas être accompli encore en 1848; alors mon père s'expliquait, sur son incrédulité de 1829, dans des termes qui portent à croire qu'elle était restée stationnaire pendant ces dix-neuf ans. En 1848, d'ailleurs, il n'avait pas eu de raison particulière d'approfondir le problème philosophique. Ses thèses sur Aristote et sur Homère, son enseignement littéraire et parfois grammatical, n'exigeaient pas que, sur l'existence de Dieu ou la nature de l'âme, il fixât ses idées avec une précision implacable. Il était donc resté déiste par habitude, et il devait l'être encore vers 1851, année où fut imprimée la feuille 12 des *Pensées*, celle où se lit la phrase : *Nous trouvons Dieu*. Mais un contact intime et prolongé avec le génie de Pascal commande à la pensée, et la contraint de secouer toute torpeur. Ce terrible géomètre lui fait honte de toute timidité; et d'ailleurs sa théorie de la chute et de la grâce contient toute la métaphysique de l'idée de Dieu, comme un théorème implique les autres. Enfin ce chrétien plein d'une foi ardente, qui est si sûr que le Sauveur pensait à lui dans son ago-

nie, ce sectaire intrépide, qui triomphe avec tant de confiance d'un miracle accordé à ses amis et à sa famille, donne l'exemple de douter de Dieu en philosophie, *selon les lumières naturelles*. « Dieu est, dit Pascal, ou il n'est pas... *La raison n'y peut rien déterminer.* » C'est lui, je crois, qui a détaché son commentateur du déisme, comme jadis Voltaire l'avait détaché du dogme. Voilà pourquoi mon père, dans Pascal, sentait un libre penseur latent : « Pascal, écrit-il, est mort à trente-neuf ans; supposons qu'il ait vécu, qu'il ait retrouvé la force, qu'il ait pu lire le *Traité théologico-politique* de Spinoza, *où est-ce qu'une pareille ouverture l'aurait conduit?* » Et s'il lui paraît concevable qu'une conversion de cette nature ait lieu après *trente-neuf ans*, c'est que c'est vers cet âge qu'il se convertit lui-même. Il fut chrétien pendant son enfance, voltairien pendant toute sa jeunesse, radicalement irréligieux à partir de son âge mûr.

Il allait justement avoir l'âge où mourut Pascal, quand parut sa première édition des *Pensées*. Ses idées durent fermenter quelque temps encore dans sa tête, avant de prendre une forme définitive, mais elles furent vraisemblablement fixées au bout de trois ans, quand il écrivait dans son *Journal* : « Je m'arrête à l'idée d'écrire *ma philosophie*, » puis : « Je commence à écrire *ma philosophie*. »

Le livre qu'il avait commencé d'écrire fut abandonné, mais il semble assez facile de dire en quoi sa philosophie consistait. En ce qui touche les idées métaphysiques, il repoussait la plupart des propositions qu'on examine. Ce sont les problèmes mêmes qu'il écartait, et non pas seulement les solutions; car, avant de se demander si une solution est la vraie, il faut savoir si le problème existe. Il montrait que beaucoup de questions sont dénuées de sens. Par exemple, dans un opuscule encore inédit, qu'il rédigea dans ses dernières années, il résout le problème du libre arbitre en le supprimant : « On ne peut, dit-il, demander si *la volonté est libre*, car ce serait demander si *la volonté est volontaire*, ce qui ne signifie rien. » De la même façon, dans son Pascal, il avait résolu le problème du pyrrhonisme par voie d'élimination : « Pour qu'on puisse faire la réponse, il faut d'abord qu'on puisse poser la question. Or, *poser la question est impossible*. C'est demander : Est-il vrai que rien n'est vrai? est-il certain que rien n'est certain? Il y a contradiction dans les termes. On veut savoir si l'intelligence est capable de la vérité; mais qu'entend-on sous ce mot d'intelligence, sinon la capacité de la vérité? Demander si l'intelligence peut saisir le vrai, c'est demander si elle peut être intelligente. » Ce passage figure déjà dans la première édition des *Pensées*.

Ce dut être par un raisonnement de même forme qu'il repoussa bientôt le déisme, non comme réponse inexacte à une question légitime, mais comme réponse à une question qui ne comporte pas que la raison la

pose. Car la question même n'a pas de place dans sa théorie de l'existence du monde. « On demande, dit-il, d'où viennent les choses. Plusieurs répondent que *ce qui est aujourd'hui existe en vertu de ce qui était hier*, et que ce qui était hier a existé en vertu de ce qui était la veille. *Notre pensée*, en remontant en arrière, *ne rencontrera jamais un terme où l'être vienne à lui manquer*. Elle trouvera seulement qu'à un moment donné, tel ou tel être en particulier n'existait pas, l'homme, par exemple, ou l'animal, ou la terre. Comment ces êtres ont-ils commencé? Nous ne le savons pas, et j'ignore si nous le saurons jamais; mais nous le saurions certainement et nous le comprendrions sans peine, si nous pouvions atteindre dans le passé un état de choses antérieur à leur existence; car *ce qui les a précédés est aussi ce qui les a produits.* »

On peut se demander pourquoi mon père ne donna pas suite à l'intention de rédiger sa philosophie. Peut-être, en 1855, eut-il peur, soit de l'intolérance du pouvoir, soit de l'étroitesse du public, qui était peu préparé à comprendre les hardiesses de la pensée. J'ai vu, étant enfant, le mouvement que suscita dans les esprits la diffusion du darwinisme; les conceptions qui faisaient sensation alors paraissent maintenant familières. Mais, très probablement, ce ne fut pas par une sorte de timidité que mon père se tourna d'un autre côté. D'abord une circonstance cruelle lui imposa un travail inattendu. Son ancien camarade de l'école normale, son ami le plus intime, avec qui il avait vécu treize ans dans une union si étroite qu'elle était, dit-il lui-même, *une espèce de mariage*, Auguste Cartelier, mourut le 1^{er} octobre 1855. Mon père se chargea de revoir et de publier un travail laissé par Cartelier, la traduction d'un discours d'Isocrate; il se vit naturellement amené, à propos d'Isocrate, à écrire l'*Introduction* étendue, qui est peut-être son chef-d'œuvre littéraire. Il ne la termina en manuscrit que le 29 septembre 1858; même lorsqu'il fut quitte de l'Isocrate, sa curiosité paraît l'avoir entraîné à toute autre chose qu'à écrire sur, ou, si l'on veut, contre la métaphysique. C'est vers ce temps qu'il dut aborder l'étude scientifique des origines chrétiennes. Bientôt il allait se trouver prêt à écrire sur ces questions, non au point de vue de son premier maître Voltaire, mais au point de vue de la méthode historique, non pour réfuter ou railler, mais pour raconter et expliquer, non pour accabler les évangélistes par leurs contradictions, mais pour élucider la date de chaque texte et préciser le degré de confiance qu'il mérite. A coup sûr il n'a pas acquis en un jour la préparation nécessaire, et je pense qu'il passa plusieurs années à méditer sur le *Nouveau Testament*.

Soudain tout le public fut mis en émoi par un événement qui a transformé la critique religieuse. Il parut un livre qui était à la fois d'un érudit, d'un penseur et d'un écrivain de génie, qui paraît facilement timide

aujourd'hui, tant il a eu de succès définitif et tant son action a été large et profonde, mais qui alors était d'une extraordinaire audace. Les jeunes gens d'aujourd'hui ne se douteront jamais combien doit la liberté de l'esprit français à l'homme illustre que le Collège de France s'enorgueillit d'avoir à sa tête. J'avais quatorze ans, et j'entends encore la rumeur que le livre éveilla. De ce jour-là on comprit chez nous qu'il n'est pas de matière où la sincérité ne soit un devoir, et que, selon l'esprit d'un beau verset de l'Évangile, ce qui souille l'homme n'est pas ce qui sort de sa bouche, mais ce que la lâcheté enferme dans son cœur.

Mon père guettait le livre d'avance. Il écrivait dans son *Journal* : « Paradol me dit que Renan rapporte de la Palestine une histoire de Jésus. » Et dès que cette *histoire* fut enfin entre ses mains, il publia à propos d'elle une étude approfondie, sûre, détaillée, pleine d'aperçus personnels, libre à l'égard du maître qui venait de se révéler si souverainement à tous, comme elle était libre à l'égard de son divin héros. Elle ne diminuait pas Jésus; elle refusait seulement de le mettre plus haut que le personnage le plus idéal de l'histoire. « Jeanne devant l'inquisition de Rouen vaut pour moi Jésus devant Caïphe. » Cette étude contenait en germe le chapitre le plus serré, le plus pénétrant et le plus riche en enseignements solides qu'il ait jamais écrit, la *Critique des récits sur la vie de Jésus*, par laquelle s'ouvre le dernier volume de son grand ouvrage. Elle était déjà un *Précis* mis à côté du merveilleux poème.

Mon père ne cessa plus de s'occuper d'histoire religieuse. Le premier volume de son œuvre d'ensemble, *le Christianisme et ses origines*, était presque entièrement imprimé quand éclata la guerre; il parut en 1871, le quatrième en 1884. L'année même de sa mort, mon père publia dans la *Revue des Deux Mondes* un article intitulé *la Modernité des prophètes*. Il ne s'y adresse pas aux lecteurs pressés; il y discute des dates, il y commente des versets; il ne cherche pas à en faire le plus brillant de ses travaux. Mais c'en est probablement le plus fécond pour l'avenir de la science. Il achève d'y détruire l'étrange légende qui fait de la littérature juive une littérature intermittente, se reposant pendant des siècles après chaque enfantement. Il y anéantit l'idée d'une poésie barbare antérieure de trois siècles à Périclès, *Isaïe*, *Jérémie*, et les autres écrits portant des noms d'anciens prophètes, descendant à une date vraisemblable. Et voici qu'au contact de la réalité, chacune de leurs lignes prend un sens et une couleur. On l'avait desséchée, cette belle floraison de l'enthousiasme et de la gloire, mais elle renaît pour celui qui a su, comme *Ezéchiel*, faire appel au souffle de vie.

Si nous nous rendons bien compte de l'âge récent de ces livres, dont les plus anciens sont d'époque macédonienne, si nous songeons que les *Psaumes* aussi ont été écrits par des Juifs qu'enveloppait la culture hellé-

nique, nous serons conduits à une conclusion remarquable : c'est que la poésie hébraïque tout entière contient les infiltrations de l'esprit grec. Si bien que le christianisme, qui a pris directement à la Grèce une part si considérable de lui-même, lui doit encore, indirectement, quelque chose de ce qu'il puisait aux livres hébreux.

Ainsi peut se résumer, je crois, la vérité, et ainsi peuvent se résumer les résultats acquis par les travaux de mon père.

**

Le caractère du petit Ernest Havet, âgé de moins de douze ans, était, suivant son proviseur, « doux, grave, docile, aimable. » Soixante-quatre ans plus tard, un éminent philologue m'écrivait ceci sur le caractère du vieillard : « Je n'ai rencontré chez personne peut-être autant d'empressement à m'entretenir des travaux que je lui envoyais, à m'en accuser réception par des appréciations sincères, que, favorables ou défavorables, je garde précieusement... Cette galanterie de procédés, que je n'ai rencontrée au même degré chez personne, devait m'être et m'était en effet d'autant plus sensible, que depuis longtemps les études de M. Havet n'avaient presque plus de points de contact avec les miennes; de sorte que le temps qu'il passait à me lire était du temps perdu pour ses propres travaux. Il y a là, je pense, un trait du caractère de M. Ernest Havet, qui n'est certes pas un des moins honorables, et qui sera, je l'espère bien, mis en lumière par ses futurs biographes. » Il m'a semblé que je devais citer ces lignes textuellement.

Mon père permit qu'on l'enterrât religieusement, afin de ne pas contrister les âmes qui auraient souffert. Je citerai pour finir ce qu'il écrivait sur un cahier de famille, l'année de ma naissance : « Mon enfant a un mois; depuis quelque temps déjà il est évidemment sensible au plaisir de voir la lumière... Mon enfant a deux mois, il commence à paraître sourire. *Incipe, parve puer* », souris à ta mère, petit enfant. Elle n'est pas ici, cette mère, qui était si digne d'être la femme d'un maître de la pensée, et dont l'esprit ne s'effrayait que de l'erreur. Elle m'emmena au jardin, quand j'avais six ans, pour m'expliquer qu'il n'existe pas de fantômes. Elle partageait les convictions de son mari, elle collaborait à ses travaux, et je veux l'associer au souvenir de ce prédicateur de vérité, « l'homme si éminent, si pur et si bon, m'écrivait au lendemain de sa mort un de mes plus chers maîtres, que vous aviez le bonheur et la gloire d'avoir pour père. »

LA TRIPLE ALLIANCE ET L'UNION LATINE

L'Union latine a été l'un des actes diplomatiques et économiques les mieux inspirés du second empire. Elle a marqué le faite de l'influence extérieure du gouvernement impérial. Elle appartient à l'époque, qui n'a pas été sans éclat et sans résultats favorables, des traités de commerce. Elle a coïncidé avec un essai, plus ou moins sincère, de politique nouvelle, moins oppressive à l'intérieur et caractérisée au dehors par l'extension de l'influence de la France au moyen de la liberté commerciale et par la propagation des idées, parfois chimériques, des grands économistes français du XVIII^e siècle. Toutefois elle a été conclue en 1865, c'est-à-dire au moment décisif où la Prusse, après avoir accablé le Danemark, sans protestation de la part d'aucun gouvernement, préparait, de connivence avec l'Italie et la complicité de Napoléon III, les événements qui allaient détruire, à son profit et au péril de la France, les conditions de l'équilibre européen. Le consortium monétaire qui englobe la France, l'Italie, la Belgique, la Suisse et la Grèce, porte la date du 23 décembre 1865. La bataille de Sadowa a été livrée le 6 juillet 1866.

Par l'établissement de l'Union latine le gouvernement impérial poursuivait un double but. D'une part, il s'agissait d'accroître le cercle d'influence politique de la France, puisqu'elle était alors, comme elle est encore aujourd'hui, au surplus, l'instrument principal, le pivot de la combinaison. D'autre part, on se proposait de préparer et, dans une certaine mesure, de réaliser une grande évolution monétaire. Dans l'histoire monétaire de l'Europe et même de l'humanité, la période de 1848-1865 tient une place hors de pair. À aucune époque de l'histoire et dans un aussi court laps de temps, il n'a été produit une quantité de métaux précieux aussi considérable, surtout une aussi grande quantité d'or. L'accroissement du stock d'or a été si subit, si extraordinaire, que quelques économistes, en présence de la prime dont jouit alors l'argent, sous l'influence de l'abondance soudaine de l'or, admirèrent, pendant quelques années, l'utilité, la nécessité même de démonétiser l'or pour s'en tenir à l'argent. Michel Chevalier publia sur cette démonétisation des mémoires d'un haut intérêt. D'autres économistes, plus clairvoyants, mais devant encore les temps, pensèrent, au contraire, que l'occasion devenait propice pour accomplir une grande réforme monétaire, pour installer, comme en Angleterre, le seul étalon d'or. M. de Parieu avait pris la direction de ce mouvement. L'Union latine, en habituant aux mêmes monnaies les peuples qui en faisaient partie, réalisait un grand pas dans cette réforme. En effet, de 1865 à 1870, il fut réuni deux conférences, l'une en 1867 et

l'autre en 1869, pour statuer sur les conditions de cette réforme à laquelle s'associèrent un très grand nombre d'États. Ces conférences, dont les travaux ont été publiés, furent suivis, en 1870, d'une vaste enquête, des plus remarquables, sur les diverses parties du problème monétaire contemporain.

La guerre de 1870 arrêta ce courant. La France ne se trouva plus momentanément en situation de présider à une réforme monétaire; elle eut autre chose à faire. Toutefois l'Union latine fut maintenue. Il se produisit bientôt un fait monétaire important, prévu par quelques publicistes français, inattendu pour beaucoup d'autres : une baisse sensible et persistante sur l'argent. Cette baisse avait une double cause : d'une part, l'accroissement extraordinaire de la production de l'argent, soit par suite de la découverte de nouvelles mines, soit par l'exploitation plus fructueuse des divers gisements; d'autre part, les ventes d'argent de l'Allemagne, qui se croyait devenue assez riche pour substituer l'étalon unique d'or au double étalon d'or et d'argent. L'argent américain et allemand afflua rapidement aux hôtels de monnaie français, en telles quantités qu'il fallait, dès le 31 janvier 1874, limiter et, en 1878, suspendre la frappe des pièces de cinq francs, pour les divers États de l'Union latine. On limita également pour chacun d'eux le montant de la monnaie de billon.

Ces arrangements, intervenus le 15 novembre 1878, auraient pu conduire à l'adoption de l'étalon unique d'or; mais il fallut bien reconnaître que la France était alors, comme aujourd'hui, le seul des participants en condition de posséder une circulation monétaire unique d'or. L'Union latine fut d'après cela prorogée jusqu'au 31 décembre 1886.

Dès les derniers mois de 1885, l'Italie, la Belgique et la Suisse manifestèrent le désir de ne pas renouveler la convention. Les effets de la crise agricole, qui sévissait depuis 1878, ceux du krach financier de 1882, avaient amoindri l'influence et la puissance économiques de la France. Les rapports politiques entre la France, d'un côté, la Belgique et l'Italie, de l'autre, s'étaient refroidis. Ces deux États, entrés plus ou moins dans la sphère d'alliance de l'Allemagne et cédant à ses suggestions, affectaient de redouter l'alliance monétaire de la France. Ils déclaraient qu'il était devenu dangereux de faire partie de cette alliance, soit à cause de son stock énorme d'argent, soit à cause de sa grande circulation fiduciaire.

L'Union latine rencontrait d'autres adversaires. Elle avait eu certainement le précieux avantage, très essentiel pour la France, de défendre l'Europe occidentale contre l'invasion de l'argent américain. Les Américains, devenus d'inépuisables producteurs d'argent, avaient dû se préoccuper de le vendre. Mais le vendre à qui? Depuis 1871, l'Allemagne offrait partout ses vieux thalers; l'Angleterre était au régime de l'étalon d'or

unique; la Russie et l'Autriche ne connaissaient que le papier-monnaie. Restait l'Union latine, et dans l'Union latine, la France avant tout; car il ne suffit pas d'acheter de l'argent, il faut le payer, et l'argent ne s'échange que contre l'or. La quantité d'or à la disposition de la Belgique, de la Suisse et même de l'Italie, était alors et est encore sans importance. Les Américains provoquèrent, en 1878 et en 1881, deux conférences internationales, réunies à Paris, en vue de modifier les dispositions restrictives de l'Union latine, spécialement la législation monétaire de la France, seule dépositaire d'un stock d'or correspondant à leur stock d'argent, seule en état d'acheter et de payer leur argent avec son or. La France échappa alors à un très grand danger, car une partie de ses hommes politiques, notamment M. Cernuschi et M. Magnin, s'étaient laissé convertir par les sophismes, habilement propagés par les agents américains, au moyen d'une multitude de brochures, livres et publications de toute sorte. Au contraire, les délégués italiens, belges, suisses, toujours en proie à l'effroi de l'argent, le principal instrument monétaire des États qu'ils représentaient cependant, luttèrent avec sagacité et énergie contre les demandes américaines. Les deux conférences avortèrent.

Cet avortement fut le point de départ d'une campagne en règle contre l'Union latine. Les Américains et les amateurs de l'argent en Europe n'eurent pas de peine à démontrer que la France faisait tous les frais de cette Union. Voici comment : La France, à raison de sa grande richesse et des habitudes de ses populations, est depuis longtemps le plus grand réservoir des métaux précieux. La Belgique et l'Italie s'étaient fait autoriser par l'Union latine, en 1878, à frapper une quantité de pièces de 5 francs supérieure à leurs besoins. Elles achetaient l'argent sur le pied de 4 francs le métal, à raison de la baisse, et le frappaient sur le pied de 5 francs. M. Cernuschi établit que toutes ces pièces affluaient en France, comme l'eau des fonds supérieurs s'écoule nécessairement dans les marécages inférieurs. On constata, en 1886, que la France détenait pour 650 millions d'écus belges ou italiens. Aujourd'hui, cette somme s'élève à 800 millions, moitié en écus belges, moitié en écus italiens. Au contraire, il n'y a pas, où il n'y a que très peu d'écus français en Belgique et en Italie. Ce qui revient à dire que la Belgique et l'Italie ont emprunté 800 millions à la France sans en payer l'intérêt.

Le laisser-aller général est tel en France, l'intérêt de l'État, c'est-à-dire de l'ensemble de la nation (l'observation appartient à Richelieu), tient si peu de place dans les combinaisons de l'intérêt particulier, que, sans les agissements, si mal fondés et si peu raisonnables, de la Belgique et de l'Italie, la France, sous l'influence des idées qui avaient présidé à l'établissement de l'Union latine, en aurait consenti le renouvellement. L'Italie et la Belgique, les seules qui en

eussent tiré parti, cherchant à complaire à l'Allemagne, en provoquèrent la dissolution (1).

« Soit, répondit enfin la France, acculée par la diplomatie italienne et suisse; dissolvons donc l'Union latine; mais commencez par me payer les 650 millions que vous me devez; car il y a en France 650 millions d'écus italiens ou belge. » A l'aspect de ce bordereau, l'attitude de l'Italie et de la Belgique se modifia. Elles comprirent l'une et l'autre qu'elles avaient vidé le sac de la bonhomie française. L'Italie demanda à transiger, et du temps. Plus riche, sûre de son crédit, la Belgique se cabra et prit le mors aux dents. Son principal délégué, l'honorable M. Pirmez, publiciste de grand talent, se mit à afficher hautement la prétention de ne rien payer du tout. « La monnaie, soutint-il, est une sorte de fille publique, qui court le trottoir, pour compte de qui il appartiendra. Tant pis pour celui qui s'y frotte. L'État qui donne à la monnaie un brevet de chasteté ne répond pas de sa valeur. » Cette thèse, brillamment défendue, ne fut pas du goût des Suisses auxquels il revenait 60 millions dans la liquidation de l'Union latine. Les Italiens, présentant un péril, la répudièrent. Ils signèrent un forfait avec la France. On convint que le maximum des écus, censés en circulation en France, pour compte de l'Italie, serait fixé à 200 millions. L'Italie s'obligea à rembourser 100 millions en or, à des termes convenus, un cinquième par année, avec 1 pour 100 d'intérêt. La France fit son affaire de rapatrier les 100 autres millions. Quant à tout excédent (on ignorait son extrême importance, au moment de l'arrangement), il demeura à la charge de l'Italie, aux mêmes conditions. La Suisse obtint le remboursement intégral. Plus tard, renonçant à la théorie si commode, mais si dangereuse de M. Pirmez, la Belgique a traité aux mêmes conditions que l'Italie. Il en résulte que l'Italie sera tenue de rembourser à la France 300 millions et la Belgique même somme et que la France devra rapatrier 200 millions en Italie et 200 millions en Belgique. En un mot, l'Union latine, malgré des avantages apparents, expose la France à une perte égale à la baisse de l'argent sur 400 millions.

Enfin l'Union latine a été prorogée jusqu'au 31 décembre 1890, et il a été stipulé que sa dissolution, acceptée en principe, ne résulterait cependant que de la dénonciation du pacte primitif, un an avant l'échéance. Faute de cette dénonciation, il y aura tacite reconduction d'année en année. Par conséquent, l'Union latine, pour être dissoute le 31 décembre 1890, devait être dénoncée le 31 décembre 1889. Cette dénonciation n'ayant pas eu lieu, l'Union latine se trouve prorogée de droit jusqu'au 31 décembre 1891.

(1) Ces idées jouissent toujours d'une certaine faveur en Italie, comme il résulte d'un article du *Giornale de gli Economiste* de Bologne (janvier 1890), très bon recueil d'ailleurs.

Depuis 1886, l'Italie, la Belgique et la Suisse ont enfin reconnu que les avantages par elles retirés de l'Union latine sont autrement réels que les périls imaginaires auxquels les aurait exposées le stock d'argent de la France. Elles ont renoncé à toute idée de dénonciation. Leurs journaux s'évertuent même à faire paraître, de temps en temps, des entrefilets pour propager dans le public européen de faux bruits à l'encontre des intentions du gouvernement français. On voudrait, en quelque sorte, lui forcer la main ; car la politique monétaire de l'Italie, de la Suisse et de la Belgique a changé. Au fur et à mesure que s'accroît le relèvement de la France, elles s'accroissent de plus en plus de son influence monétaire. De même qu'elles redoutaient le maintien de l'Union latine en 1886, de même elles le désirent et le sollicitent aujourd'hui.

La parole est évidemment à la France. Monétairement parlant, l'Italie, la Belgique, la Suisse, ensemble ou séparément, ne sont rien ou presque rien. La France, au contraire, malgré les épreuves de 1870, demeure de beaucoup la première puissance monétaire du globe.

Quel est l'intérêt de la France ?

Au point de vue politique, qui domine dans tous les traités, l'Union latine a-t-elle eu les résultats sur lesquels la France devait compter ? L'Italie, sans se soucier un seul instant de l'Union latine, n'est-elle pas entrée dans la triple alliance, préparée, conclue, étendue directement contre la France, afin d'imposer à jamais à la France les conditions humiliantes et inacceptables du traité de Francfort ? D'autre part, la Belgique n'a-t-elle pas violé moralement sa neutralité et gravement insulté à l'honneur de la nation française en envoyant saluer, à Metz, l'empereur allemand par des représentants *ad hoc* ? Comme acte politique, l'Union latine n'a donc été considérée, par l'Italie et par la Belgique, que comme un protocole inutile, sans valeur et sans portée. Elle n'est rien.

Au point de vue économique, l'Italie et la Belgique se sont, il est vrai, procuré, au moyen de l'Union latine, 800 millions dont elles ne payent pas l'intérêt et sur lesquels la France a rapporté un cinquième ou tout au moins un sixième de bénéfice net. L'Italie et la Belgique, à cet égard, ont fait fonction de parties intégrantes du territoire français, sans en remplir les obligations. L'Union latine a été, pour les autres portions de son territoire, un traité de dupe.

Au point de vue monétaire, sur lequel pas mal d'erreurs ont été mises en circulation, serons-nous encore, s'il se peut, le débat de plus près. N'est-il pas vrai que les 800 millions d'écus belges et italiens encombrant la circulation française, déjà excessive et onéreuse ? N'est-il pas vrai qu'ils accroissent démesurément le stock d'argent de la France, trop considérable par lui-même ? N'est-il pas vrai qu'en cas de crise monétaire,

ils aggraveraient encore une situation très chargée ? L'intérêt monétaire de la France à ce sujet est de toute évidence. Il suffit de visiter les caves de la Banque de France pour s'apercevoir que les écus belges et italiens ont expulsé les écus français de la circulation ; c'est un nouvel exemple de l'application de la loi de Gresham (1). Les écus français, portant l'estampille de la France, sont censés préférables aux écus belges et italiens : donc, on les laisse au repos. On a répondu, il est vrai, ou plutôt on a essayé de répondre que chasser les écus belges, italiens, suisses, grecs de la circulation française, ce serait ébranler la confiance générale dans la pièce de 5 francs française et précipiter la baisse, déjà si forte, de l'argent ; ce serait provoquer l'effondrement des prix, celui des salaires, ce serait exposer la France à une crise épouvantable, à un cataclysme monétaire. Cette rhétorique ne nous a pas émus. La France manquerait-elle, par hasard, d'écus de 5 francs ? La Banque de France ne détient-elle pas près de 1 milliard 300 millions d'argent dont elle ne sait que faire ? 800 millions d'écus français prendront la place de 800 millions d'écus italiens ou belges. Ces derniers, à leur tour, seront échangés ou contre de l'or, ou contre des marchandises : soies, vins, soufres, laines. Par suite, il ne saurait y avoir que des avantages à contraindre les Italiens et les Belges à reprendre les écus dont ils nous ont inondés. Les prix et les salaires, dans la mesure où ces mouvements peuvent les atteindre, devront monter ; un nouvel élan sera nécessairement imprimé à la production.

Supposons — et cette supposition n'a rien de téméraire — supposons que l'Angleterre renonce à l'indifférence monétaire qui coûte si cher à l'Inde et qu'elle essaye, ce qui n'est ni au-dessus de ses forces ni au-delà de ses devoirs, de négocier en Europe et avec les États-Unis un arrangement monétaire, la France comparaitra-t-elle au Congrès, dont la réunion est à prévoir, traînant à sa suite ses prétendus partenaires monétaires, alliés secrets ou publics de l'Allemagne, subissant plus ou moins leurs caprices, ou bien libre de toute compromission avec des voisins inutiles et ingrats, n'ayant en vue que ses seuls intérêts, parlant avec le poids et l'autorité qui appartiennent au plus grand stock monétaire du globe ?

L'intérêt de la France est donc de dénoncer, sans plus de retard, l'Union latine. Que le gouvernement français ne se soit pas pressé, qu'il ait laissé passer le premier terme du 31 décembre 1889 ; nous n'entendons pas lui en faire un reproche. Mais la prochaine dénonciation des traités de commerce, la volonté formelle de la nation de se débarrasser de toute convention diploma-

(1) Le même fait d'expulsion de la bonne monnaie par la monnaie inférieure s'est récemment produit à Oran : les piécettes espagnoles ont expulsé les cent sous français.

tique portant sur ses intérêts économiques, ne laissent aucun doute sur le sort réservé à l'Union latine. L'Union latine a été rompue le jour où le gouvernement italien est entré dans la triple alliance contre la France, le jour où le roi des Belges a accepté la protection de l'empereur allemand. On ne saurait être à la fois le partenaire monétaire d'un grand peuple comme la France et son adversaire politique. On ne peut lever des emprunts en France pour soudoyer des armées contre elle.

La violence du courant qui s'est produit en France contre la politique des traités de commerce provient en grande partie du sans-gêne avec lequel les peuples qui avoisinent la France ont réglé leur attitude dans ces dernières années. Ils ont prétendu, à la fois, cultiver l'alliance de l'Allemagne contre la France et continuer à exploiter leurs relations économiques avec la France. Peut-être n'ont-ils pas encore une notion bien exacte de la contradiction de leurs désirs.

Admettons cependant qu'après la guerre de Crimée, la France eût cherché à établir, tout autour de la Russie, un cercle de fer; qu'elle eût contraint la Prusse, l'Autriche, la Sardaigne, les États scandinaves à emboîter le pas et à signer des traités ayant pour point de mire d'imposer éternellement à la Russie les arrangements du traité de Paris. De quel œil la Russie aurait-elle considéré cette coalition pacifique? quelle amitié aurait-elle entretenue avec les voisins, frères ou cousins de race, qui y seraient entrés en vue du bonheur général et de la paix universelle? Et si ces ligueurs humanitaires avaient multiplié et aligné, toujours en vue de la paix, les bataillons et les batteries sur les frontières, s'ils avaient construit de toutes parts des routes stratégiques pour y aboutir, s'ils y avaient accumulé les fortifications et les approvisionnements, s'ils avaient paraphé des traités militaires, si leurs généraux avaient échangé leurs vues et leurs plans, la Russie aurait-elle, l'olivier de la paix à la boutonnière, tendu la main à ses voisins pour signer des traités de commerce ou des conventions monétaires avec eux?

N'existe-t-il pas pour les nations, de même que pour les peuples, une certaine justice, comme l'écrivait, il y a bientôt vingt siècles, en Italie même, Cicéron, dans un passage admirable de sa *République*? La justice internationale aurait-elle deux poids et deux mesures? change-t-elle avec les territoires et avec les temps? ne subsiste-t-il pas, au contraire, au fond des consciences humaines, malgré leur mobilité et leurs imperfections, une sorte de critérium permanent, auquel on peut comparer, pour les juger, les actes des nations comme ceux des individus? La vieille maxime: *Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fût fait*, ne domine-t-elle pas le droit international tout aussi bien que le droit privé?

Ce n'est pas que nous méconnaissions les droits su-

périeurs de la civilisation, ni ceux de la paix générale, ni les avantages de toute sorte que l'Europe pourrait recueillir de la réconciliation universelle des races, des peuples, des gouvernements; peut-être même serait-elle d'une réalisation moins difficile qu'on ne le pense. Mais elle ne saurait provenir des sacrifices d'un seul peuple, surtout du peuple qui, en Europe du moins, a été le plus éprouvé dans le cours de ce siècle, malgré des efforts extraordinaires pour conserver son rang dans le monde.

La France se trouve ainsi contrainte à renoncer à toutes les utopies généreuses auxquelles elle a seule attaché tant de prix, à ne veiller qu'à ses intérêts exclusifs et à suivre de très près les entreprises et les manœuvres de ses divers voisins. L'Italie, qui doit son indépendance nationale à la France, n'a-t-elle pas pris part à des conventions ayant pour objet immédiat de créer autour de la France, en vue du maintien éternel des stipulations du traité de Francfort, ce cercle de fer que nous avons supposé tout à l'heure que la France aurait tracé autour de la Russie? La Belgique n'a-t-elle pas refusé de prendre part à l'Exposition universelle, et son souverain n'a-t-il pas accepté de cavalcader dans l'état-major de l'empereur allemand? Et cependant l'Union latine n'a-t-elle pas procuré, aux dépens de la France, à l'Italie et à la Belgique, les avantages pour chacune d'elles, d'un emprunt de 400 millions dont elles ne servent aucun intérêt?

Cette contradiction entre l'attitude politique et l'attitude économique des États qui nous entourent a porté un coup mortel aux idées favorables aux rapports internationaux des peuples. Qui peut supposer un seul instant que les déclarations du marquis de Salisbury, au nom du ministère tory, en faveur du respect par la France du traité de Francfort, n'ont pas profondément froissé la nation française et rendu moins faciles encore les rapports entre la France et l'Angleterre?

Dès lors, il importe de se débarrasser, à propos de l'Union latine, des tendances généreuses, mais à base utopiste, qui ont présidé à sa formation. Elle ne représente plus rien de réel. La France n'en retire plus aucun avantage. Libre à l'Italie de s'attacher à la fortune de l'Allemagne, libre à la Belgique de compromettre sa neutralité; on fera le compte politique plus tard, quand l'heure viendra; mais la solidarité monétaire n'est plus qu'un vain mot; il n'y a plus qu'à exécuter les arrangements de 1836, à dénoncer et à liquider l'Union.

La Belgique, riche et prévoyante, pourra probablement toujours remplir ses engagements. En sera-t-il de même de l'Italie? Ne traverse-t-elle pas, sous l'influence de ses fautes politiques, une crise financière sérieuse, qui peut l'obliger à recourir de nouveau au cours forcé? Sous l'empire du cours forcé, tous les écus qui sont encore en Italie se précipiteront fatale-

ment en France, expulsés par le papier? La France peut-elle courir l'aléa de cette éventualité?

Il faut donc dénoncer l'Union latine en même temps que les traités de commerce. La France n'a pas besoin de mouvoir ses nombreuses armées pour faire sentir sa puissance autour d'elle. Elle n'a qu'à se replier sur elle-même. Disposant de capitaux immenses et de clientèles de premier ordre, elle doit n'accueillir sur ses marchés que les peuples qui ne conspirent pas contre elle. De tous ceux qu'elle admet à participer à ses affaires, elle est en droit d'exiger la plus entière loyauté, la plus complète réciprocité, réciprocité économique, réciprocité politique.

Les conventions monétaires ne sont que des traités économiques, et peut-être les plus importants de tous. L'Union latine, n'ayant pu réaliser la réciprocité politique, est rejetée par la France au même titre que les traités de commerce. Les uns et les autres sont incompatibles avec la Triple alliance.

E. FOURNIER DE FLAIX.

ÉPILOGUE

La fin d'une aventure.

Vous rappelez-vous la fantaisie de Chavette, le *Guiltoliné par persuasion*? La fantaisie est quelquefois de l'histoire. La jolie scène de Chavette s'est jouée au naturel, la semaine dernière, à Jersey. Le dénouement seul diffère. Le condamné de Chavette, après avoir répété longtemps : « C'est égal ! j'ai de la méfiance... » se laisse persuader à la fin, quand on lui parle de son empereur. L'homme de Jersey, lui, ne s'est pas laissé persuader.

Les élections du mois de septembre dernier avaient porté un coup terrible au boulangisme. La province avait blackboulé en masse ses candidats. Mais, enfin, il lui restait Paris, Paris sa bonne ville, qui l'avait acclamé au scrutin du 27 janvier 1889, qui, aux élections générales, lui était encore, en bonne partie, demeurée fidèle; et Paris, n'est-ce pas la ville-lumière, n'est-ce pas la tête de la France? Qui a Paris pour soi est toujours en droit d'espérer.

Une occasion de revanche s'offrait. Paris allait renouveler son conseil municipal. N'ayant pu prendre d'assaut le Corps législatif, on monterait à l'assaut de l'Hôtel de Ville. La république nationale s'y installerait, y établirait son gouvernement; et, de l'Hôtel de Ville au Palais-Bourbon, il n'y a pas loin, un jour d'émeute. Le général dressa sa liste, lança son manifeste; il eut ses soixante-dix candidats « investis » sur quatre-vingt circonscriptions municipales.

Le premier tour de scrutin arriva. Ce fut un désastre.

Un seul candidat sortit triomphant de l'urne; encore son élection était-elle contestée. La bonne ville échappait comme la France. Paris, gouaillieur, traduisait ainsi le mot « investi » : *in*, dans; *vesti*, la veste.

Aux grands maux les grands remèdes. Le *comité national* se réunit et délibéra. De grands remèdes, il n'y en avait qu'un : le retour du général. C'était sa fugue, l'an dernier, au moment où sa fortune semblait le plus assurée, qui avait tout compromis; c'était son absence, au moment des élections générales, qui avait tout perdu.

Où, il fallait que le général rentrât; il le fallait à tout prix. Le salut était là seulement. Son retour ferait tomber le jugement rendu contre lui par défaut; il ramènerait la confiance et la discipline parmi ses partisans; il rallierait les bataillons épars. Le général Boulanger, fort de sa conscience et de son innocence, offrant sa poitrine aux coups, venant hardiment réclamer des juges, cela serait crâne, et la France aime les braves. Superbe coup de théâtre, et dont l'effet serait décisif sur le second tour de scrutin!

Le comité eut vite pris son parti. Mais le général, le brave général, prendrait-il également le sien? Oui, le prendrait-il? Telle était la question. *To be or not to be*. Car enfin, au moment où il était le plus puissant, il y a tout juste une année, à la première nouvelle d'une poursuite dirigée contre lui, il avait prudemment filé sur Belgique, et opéré, en mauvais ordre, une retraite précipitée. Il avait mis la frontière entre lui et les sbires de M. Constans. Il s'était laissé condamner par contumace. Il n'avait pas reparu à l'heure de la bataille décisive, au moment des élections générales. Il avait laissé combattre sans lui ses lieutenants et ses caporaux, à la façon du roi Dagobert. Se déterminerait-il à revenir, maintenant que son étoile avait tant pâli, maintenant qu'une majorité, manifestement hostile, siégeait non seulement au Sénat, mais à la Chambre des députés, maintenant que le premier tour de scrutin des élections parisiennes avait donné de si piteux résultats, que le second tour s'annonçait si mal!

Grave perplexité! Il fallait pourtant, à tout prix, que le général revînt, sans quoi tout était fini, bien fini. Et les notabilités du comité, les hommes de tête et les hommes d'action, les amis, les fidèles, les purs, ceux de la première heure et de la dernière, et M. Naquet, et M. Laguerre, et M. Laisant, et M. Déroulède, et M. Le Hérissé, partirent en ambassade solennelle pour Jersey, résolus à ramener le général.

En attendant, à Paris, on préparait les esprits. Ce fut d'abord un bruit vague. Un grand événement allait éclater. Quel événement? On ne le disait pas; mais ce serait un grand événement! Quarante-huit heures plus tard, on en sut davantage. Le général allait rentrer. Il écrirait à M. Carnot, président de la république, une lettre officielle, l'informant qu'à telle heure, à tel jour, sur tel point donné de la côte normande, il aborderait

sur le sol français. M. Constans pourrait le faire arrêter, s'il l'osait.

*
**

On ne nous a pas communiqué le procès-verbal de l'entrevue des délégués du *comité national* avec M. Boulanger. C'est grand dommage. On peut même dire qu'ici un phonographe, enregistrant, sans en omettre aucune, les paroles échangées dans la conférence, reproduisant le ton et les inflexions de voix de chaque interlocuteur, offrirait un intérêt tout particulier. J'imagine que M. Laguerre a fait valoir éloquemment les raisons politiques ; que M. Naquet a été paternel, M. Deroulède chevaleresque, M. Laisant véhément ; que M. Le Hérissé a parlé le langage d'un Breton à son compatriote de la Bretagne. Si nous ignorons les détails de l'entretien, nous en savons du moins la conclusion.

M. Boulanger aurait pu se borner à répondre : « Vous m'avez parlé, messieurs, de l'intérêt de mon parti ; souffrez que je vous parle un peu du mien, qui a bien aussi son importance. Quand vous me proposez de rentrer en France, vous en parlez bien à votre aise ! Vous jouez sur le velours, vous autres ! Vous êtes venus ici, tout tranquillement ; et quand vous retournerez tout à l'heure d'où vous venez, ce sera tout tranquillement encore. Tout au plus risquez-vous deux heures de mauvaise mer. Vous n'êtes pas sous le coup d'un mandat d'arrêt, vous autres ! Vous n'avez pas été condamnés par la Haute Cour ! Mon cas à moi est tout différent. Si je pose le pied sur le territoire français, on me mettra aussitôt la main au collet ; je serai coffré d'abord et jugé ensuite. Ce que j'ai à attendre du gouvernement républicain, je le sais parfaitement. Je vois comment on pénètre dans l'antre du lion ; je ne vois pas comment on en sort. Je ne me suis pas tiré des griffes de mes adversaires il y a douze mois pour m'y fourrer aujourd'hui de gaieté de cœur. Tout le monde se rira de moi, et l'on aurait bien raison. Les conseillers ne sont pas les payeurs, et vous me le prouvez. Ile pour ile, je préfère Jersey à l'île Non. Regardez ici mon installation : je n'y manque de rien ; j'y suis même très confortablement. Mon exil à Sainte-Brelade est des plus supportables. Du temps où j'étais sous-lieutenant, je n'ai jamais rêvé mieux, ni même aussi bien. Je ne suis pas pressé. J'attendrai des jours meilleurs. Sitôt qu'ils auront lui, vous me verrez accourir. En attendant, j'ai de la méfiance... »

Ainsi eût pu parler le général. Il a préféré suggérer une idée aux délégués du *comité national* : « J'y pense, a-t-il dit, Rochefort est dans le même cas que moi. Je ne vous parle pas de Dillon, qui s'est désintéressé de nos affaires. Mais Rochefort, lui aussi, comme moi, a été poursuivi l'an passé ; lui aussi a été condamné par la Haute Cour. Allez donc le trouver à Londres ; ce n'est pour vous qu'un tout petit crochet. C'est un

garçon très avisé, très malin, de fort bon conseil, que j'aime beaucoup et qui m'aime beaucoup, en qui j'ai pleine confiance. Je le regarde comme ma conscience. Soumettez-lui l'affaire, et tâchez de le décider ; ce qu'il fera, je le ferai. S'il rentre, je rentrerai. Sinon — non. Messieurs, c'est mon dernier mot. »

*
**

Et les cinq ambassadeurs se sont embarqués et ont repris leur route à la recherche de Rochefort, comme les voyageurs de la *Grande Nauf* à la recherche de l'oracle de la dive bouteille. Que s'est-il passé dans cette seconde entrevue ? Ici, également, le procès-verbal officiel fait défaut, et les comptes rendus diffèrent. Suivant les uns, Rochefort a répondu en style familier : « Rentrer en France ? Grand merci ! Je sais parfaitement ce qui m'y attend, et je serais trop jobard de m'y prêter. J'ai déjà fait une fois la connaissance de l'île des Pins ; c'est une connaissance que je ne tiens pas à renouveler. J'ai assez vu les cocotiers. » Suivant les autres, M. Rochefort a pris un style plus noble : « Mes chers amis, a-t-il dit, je ne m'appartiens pas. J'appartiens au journal *l'Intransigeant*, dont je suis le rédacteur en chef. J'ai des actionnaires, dont ma collaboration garantit seule les intérêts. Sans moi, ces actions tomberaient à rien. Je n'ai pas le droit de trahir mes commanditaires. Mille regrets, mes chers amis : mais le devoir professionnel me retient sur les bords brumeux de la Tamise. »

Et les cinq délégués sont revenus bredouilles de Londres comme de Jersey. Rochefort ne rentrant pas, le général, lui non plus, n'est pas rentré. Le second tour de scrutin est venu, et un second boulangiste, tout juste, s'est ajouté à l'élu du premier tour.

Au lendemain de la défaite parisienne, le *comité national* s'est réuni ; il a tenu deux séances longues et, paraît-il, orageuses. Un ordre du jour mélancolique en est sorti. On y crie toujours : « Vive la revision ! » On y crie toujours : « Vive la république nationale ! » Mais on n'y crie plus : « Vive le général Roulangier ! » Le patriarche Alfred Naquet nous a officiellement informés qu'il « désarmait ». Autant en fait M. Laguerre. Fini, le brave général Boulanger ! Fourbu, le cheval noir ! Finie, l'aventure ! — et finie aussi, la comédie !

CHARLES BIGOT.

LA QUESTION DU VAU-DE-VIRE

Olivier Basselin et les insurrections normandes.

Quand donc viendra le temps d'écrire l'histoire du Vau-deville ou Vau-de-Vire ?

La question semblera peut-être impertinente à M. Armand

Gasté, professeur à la Faculté des lettres de Caen, auteur de multiples et savants travaux sur Jean Le Houx, Olivier Basselin, le Vau-de-Vire et les chansons normandes du xv^e siècle, alors que ses études ont obtenu les suffrages des juges les plus autorisés, et que l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1884, et l'Académie des sciences morales et politiques, en 1889, ont consacré les conquêtes de son érudition.

Mais ma question n'est point impertinente. Je veux dire d'abord qu'on se dispute encore un peu autour d'Olivier Basselin. M. Le Héricher, président de la Société d'archéologie d'Avranches, dans une étude qu'il a lue au Congrès des Sociétés savantes de 1888, ne s'est-il pas cru en droit de tenir pour non avendus les travaux de M. E. de Beaurepaire et surtout de M. Gasté sur Jean Le Houx, et n'a-t-il pas essayé de ruiner les études de celui-ci sur Basselin? M. Gasté a dû riposter par un mémoire (1), lu à l'Académie des sciences morales et politiques, le 30 mars 1889, sur les insurrections populaires en basse Normandie, au xv^e siècle, pendant l'occupation anglaise, et la question d'Olivier Basselin. Je m'empresse d'ailleurs d'ajouter que, s'il ne prouve pas suffisamment tout ce qu'il avance, il réfute du moins très suffisamment ce qu'avance M. Le Héricher.

Je veux dire aussi que, même dans des études plus sereines, comme celle qui sert de préface à son *Olivier Basselin et le Vau-de-Vire* (Lemerre, 1887), M. Gasté semble encore sur le champ de bataille : « Les Vaux-de-Vire de Basselin ! écrit-il, tout le monde les connaît, ou, du moins, croit les connaître ! » Et il jomit, comme au premier jour, de l'effarlement de son lecteur, devant lequel il dépouille Olivier Basselin au profit de Jean Le Houx. Est-ce donc qu'au bout de quinze ans cette œuvre de justice n'est point chose connue et acceptée, ou est-ce que cela ennuie M. Gasté de désarmer, après avoir vaincu ?

Enfin je n'appellerai point M. Gasté patriote de clocher, comme a fait M. Le Héricher ; mais il me paraît qu'il a trop de chagrin d'avoir causé du dommage à son compatriote Basselin. Par scrupule d'érudit autant que de Virois, il a trouvé cruel d'enlever sa gloire, après plusieurs siècles de jouissance, à un si vieux poète, et je me demande s'il ne s'est point mis trop en peine d'assurer une honorable compensation au foulon virois, que la vérité l'oblige à déposséder de ses vers.

Sans entreprendre ici cette histoire du Vau de-Vire, qu'il me paraît possible de faire aujourd'hui, je vais seulement tâcher d'établir, avec l'aide de M. Gasté, mais quelquefois un peu contre lui, quels points peuvent être considérés comme définitivement acquis dans cette intéressante question.

Tout le monde d'abord s'étonnera avec moi, je pense, qu'un érudit, et surtout un érudit normand, puisse contester encore à Jean Le Houx les chansons qui lui ont été resti-

tuées, c'est-à-dire toutes les chansons qu'on attribuait jadis à Olivier Basselin. La chose est définitivement jugée pour les savants. Dans la thèse (1) qu'il soutint en 1874 devant la Sorbonne, M. Gasté acheva de démontrer rigoureusement ce que des critiques et des historiens soupçonneux avaient déjà flairé, ce que M. de Beaurepaire avait, dès 1858, commencé à prouver dans son étude sur Basselin et Le Houx.

Ce sont certes de bonnes et solides preuves que les suivantes. Dans le manuscrit des chansons (n^o 27 de la bibliothèque de Caen), Jean Le Houx, avocat virois, s'attribue la composition de toutes les chansons contenues dans ledit manuscrit, lequel est de la même écriture qu'un acte authentique, signé Jean Le Houx, trouvé dans l'étude d'un notaire de Vire. Si, d'autre part, tout interdit de les reporter au xv^e siècle, mots grecs et latins qu'un foulon virois de cette époque ne pouvait connaître, emprunts faits à Rabelais, à Ronsard, à Marot, à Despériers, rythmes imités de Ronsard ou de la Pléiade, allusions qui datent, etc., il faut de toute nécessité en refuser la paternité à Basselin : mais pourquoi la refuser à Jean Le Houx qui la réclame ?

« Les preuves sont faites, » peut dire hardiment M. Gasté. Ce n'est point Basselin, mais Le Houx, avocat virois de la fin du xv^e siècle, qui a composé les joyeuses chansons à boire que l'on connaît :

Beau nez, dont les rubis ont cousté mainte pippe...

Faulte d'humour noz chous sont mors...

On plante des pommiers...

Au barbier qui la barbe oste...

Assurément Jean Le Houx était un aimable poète bachique, et les vers que j'avais trouvés bons chez Basselin dans l'édition du bibliophile Jacob, je ne les trouve point mauvais chez leur véritable auteur dans l'édition de M. Gasté. Quelques-uns mêmes restent pour moi les plus savoureux que je connaisse en ce genre. Toutefois, est-ce que je me trompe? Ces vers, au commencement du xv^e siècle, faisaient de l'humble Basselin l'un des plus gentils et des plus éveillés parmi nos vieux poètes, tandis que, dans le voisinage de Ronsard, de Malherbe, de Régnier, de d'Aubigné, ils ne font plus de Jean Le Houx qu'un homme d'esprit, qui se délasse ingénieusement de sa gravité professionnelle. Mais je reconnais que ce n'est point là une raison pour priver Jean Le Houx de son bien.

« Et Basselin? va-t-on dire à M. Gasté. Il ne lui reste aucune chanson? Ce n'est pas lui le père du Vaudeville? Peut-être même ira-t-on jusqu'à soutenir qu'il n'a pas existé? »

M. Gasté répond, en substance, qu'Olivier Basselin a existé à Vire, au commencement du xv^e siècle. Le foulon virois a été le père ou un des pères du Vau-de-Vire, étant membre, sinon chef, de la Société des *Compaignons* du Vau-de-Vire, qui composaient des chansons à boire et des chansons d'amour, mais qui composèrent aussi des chansons patriotiques contre les Anglais, quand le Bocage virois se souleva,

(1) A. Gasté, *les Insurrections populaires en basse Normandie, au xv^e siècle, pendant l'occupation anglaise, et la question d'Olivier Basselin*. — Delesques, Caen, 1889.

(1) A. Gasté, *Étude critique et historique sur Jean Le Houx, etc.* — Paris, Thorin, 1874.

en 1436, sous la conduite d'un certain Jean Boschier. Il est mort, soit à la bataille de Formigny, en 1450, soit dans une embuscade, quelques années avant cette célèbre bataille, peut-être en 1436.

Il faut savoir d'abord qu'une polémique, mal éteinte aujourd'hui, après plus de vingt années, a lié malencontreusement la question de Basselin et du Vau-de-Vire à celle des insurrections normandes contre la domination anglaise. M. Henri Martin avait admis les insurrections normandes, et, sur la foi de plusieurs chansons, dont l'une était apocryphe, il avait fait, dans ces insurrections, la part belle aux compagnons du Vau-de-Vire. Il renonça à son opinion, quand l'auteur même de la supercherie l'eut publiquement dévoilée, puis crut pouvoir y revenir. Depuis cette époque, la question est restée mal posée. C'est ainsi que M. Le Hérischer, pour détruire ce qu'il appelle la légende de Basselin, nie aujourd'hui, contre toute vérité, les insurrections normandes, et que M. Gasté prouve la réalité des insurrections normandes, afin d'affirmer, sans raison suffisante, que Basselin a été un héros.

M. Gasté, dis-je, dans sa brochure sur les insurrections populaires, établit, avec une irrésistible abondance de documents, dont quelques-uns étaient inédits, que la basse Normandie a été, pendant l'occupation anglaise, le théâtre de deux insurrections populaires de réelle importance. La première se produisit, en 1434, dans le Bessin ou pays de Bayeux, sous la conduite d'un certain Cantepie. Elle échoua devant Caen, et fut écrasée à Saint-Pierre sur-Dives, où l'on peut croire que 1200 hommes environ furent tués. La seconde se produisit en 1436, dans le Bocage virois. Elle était conduite par un certain Boschier et dirigée sans doute contre Cherbourg. Elle fut écrasée à trois lieues de Vire, à Saint-Sever, où 1000 hommes probablement furent tués.

Deux insurrections, qui mettent en mouvement environ 30000 hommes chacune, sont de belles insurrections, et suffisent à l'honneur de la basse Normandie, ou, si l'on aime mieux, de la France au xv^e siècle.

Il est incontestable aussi que des brigands et des larrons, comme disaient les Anglais, des patriotes, sommes-nous tentés de dire, rendaient, en tout temps, le pays peu sûr à l'étranger. M. Gasté en cite beaucoup de ces brigands, « anemys du roy leur seigneur, » hommes ou femmes, qui sont morts obscurément pour leur pays : Allain Guignard et le moine de La Luzerne, Jeanne la Hardie et Thomasse Raoul, qui furent enfouies toutes vives. N'oublions pas Jean Donnillet, dont l'histoire est moins tragique, mais qui fut détenu « par l'espace de deux mois ou environ es fers et en la fosse, à grant povreté et misère », pour avoir dit, en état d'ivresse, qu'il « amait mieux le roy de France Charles qu'il ne faisait le roy d'Angleterre ».

Est-ce que Jean Donnillet, quand il fut arrêté, chantait dans les rues de Coutances quelque chanson rebelle du Vau-de-Vire? M. Gasté le croirait volontiers.

Que savons-nous donc sur Basselin et le Vau-de-Vire de son temps?

Toutes les chansons normandes qui parlent de lui, au

xv^e et au xv^e siècle, y compris celles de Jean Le Houx, le représentent comme un buveur qui démenait joyeuse vie, quelques-unes comme un dissipateur auquel « ne demoura que frire ». M. Gasté pense que Basselin a dû aimer la dive bouteille, mais nie avec raison qu'on puisse inférer de vers bachiques que leur auteur était un ivrogne.

Basselin fut un des chefs d'une société de joyeux Virois qui chantaient l'amour et le vin :

Basselin faisait leurs chansons
Qu'on nomma partout Vaudevire,
Et leur enseignait à les dire
En mille gentilles façons.

Il est certain enfin que son nom demeura populaire. Mais sa mort est enveloppée d'une bien grande obscurité, malgré deux chansons qui l'imputent plus ou moins clairement aux Anglais.

Nous lisons dans la première de ces chansons, la plus ancienne :

N'erron (nous) point de vos nouvelles?
Vous ont les Engloy mys à fin?...
Dicu le père si les mauldye!...

Nous lisons dans la seconde, attribuée à Jean Le Houx :

Estois-tu pas du temps que les Engloys
A Basselin firent si grand vergogne?...

Je dois ajouter qu'il est malaisé de contester le caractère patriotique de certaines chansons, qui peut-être ne sont point de Basselin, mais qui sont du temps de Basselin, et dans lesquelles on relève quelques couplets vigoureux, comme le suivant :

Entre vous, gens de village
Qui aymés le roy françois,
Prenez chacun bon courage
Pour combatre les Engloys.

Si l'on se rappelle ce que M. Gasté affirmait dans sa réponse, trouve-t-on que ces documents établissent tout avec une égale certitude?

Pour ma part, je crois aux deux grandes insurrections de la basse Normandie, je crois au brigandage patriotique. Mais je ne vois pas sans inquiétude M. Gasté reprendre une phrase de M. Le Roux de Lincy, où les compagnons du Vau-de-Vire sont appelés les instigateurs de l'agitation populaire, et transformer en « clairon de la compagnie » Basselin, dont M. Le Roux de Lincy avait fait le « capitaine ». Nul certes n'a le droit de refuser une place aux compagnons du Vau-de-Vire dans le mouvement insurrectionnel de 1436. Mais pour prouver qu'ils ont été l'âme de ce mouvement et que leur âme à eux-mêmes était Basselin, il faut faire dire beaucoup de choses à des textes assez vagues.

Constatons donc qu'il a existé à Vire, au commencement du xv^e siècle, une compagnie de joyeux lurons, qui ont célébré l'amour, le vin et le cidre, mais qui ne sont pas restés indifférents aux misères de la patrie. Parmi eux a dû vivre un certain Basselin, sur qui nous ne savons rien de

plus que sur ses amis, sinon qu'il est bientôt devenu pour les Virois le père du Vau-de-Vire, et qu'il est mort sous les coups des Anglais. Mais j'avouerai que, si c'est la reconnaissance nationale qu'on sollicite pour lui, j'aimerais mieux qu'on rappelât les noms obscurs de Cantepie et de Jean Boschier. Ils sont des patriotes plus authentiques, et ils ont fait plus que Basselin.

Pauvre Basselin! M. Gasté, non content d'assurer avec beaucoup de vraisemblance que vous avez été, tes amis et toi, de bons Français, veut faire de toi un héros, pour te consoler de la perte de tes chansons. Si tu as été tel qu'il dit, tu ne te plains pas de ton sort, car il vaut mieux avoir été un héros obscur que d'avoir écrit quelques chansons bachiques, qui, après tout, ne sont point si excellentes! Mais si tu tenais surtout à la gloire littéraire, tu dois bien regretter les vers de Le Houx qu'on t'a enlevés. Car M. Gasté ne t'a rien laissé, absolument rien. Il faut te contenter d'être un nom parmi les auteurs anonymes de chansons normandes sur le vin, sur l'amour, ou contre les Anglais. Toutefois, la légende continue à te protéger, et c'est sous ton nom que M. Gasté publie, chez Lemerre, des chansons dont il ne peut pas affirmer qu'une seule soit de toi.

Le Vau-de-Vire, le vrai Vau-de-Vire, ce chant local et populaire que la fantaisie d'un avocat lettré devait illustrer par surprise, le voilà donc tel que l'ont fait les travaux des érudits! M. Gasté (1) publie six pièces incontestablement originaires du val de Vire, et dont il essaye assez arbitrairement d'attribuer quelques-unes à Basselin, trois chansons qu'il appelle historiques, et enfin quarante-cinq chansons d'amour et cinq chansons à boire, très probablement normandes, mais non incontestablement viroises.

Quelques-unes sont jolies, parmi ces chansons normandes; mais aucune n'a de saveur bien particulière.

Royne des fleurs que je désire tant,
Quand je vous voy, mon cœur volle de joye...
Hélas! mon cœur n'est pas à moy...
Royne des fleurs, la fleur du Val-de-Vire...

Il n'y a rien, dans ces naïves mièvreries, qui mette hors de pair Basselin et les poètes normands. Nous avons certes, d'autre part, des fabliaux plus caustiques et plus lestes que les moqueries de la chanson normande sur les jaloux. J'ai cité quelques vers assez bons d'une assez bonne chanson patriotique; mais je n'ai pas rencontré de *Marseillaise*.

C'est encore le vin qui a inspiré les meilleurs vers, et vraiment on croit parfois retrouver le Basselin que nous nous figurons encore, d'après les vers de Le Houx.

Bevon fort
Jusqu'an bord,
Bevon bien,
Nos voisins,
Nos cousines,
Nos maris n'en saïront rien.

Sans doute, ce n'est pas là tout le Vau-de-Vire primitif;

(1) A. Gasté, *Olivier Basselin et le Vau-de-Vire*. — Paris, Lemerre, 1887.

mais il semble bien qu'il ne s'est guère élevé plus haut. Ce sont de naïves cantilènes d'amour composées « sous l'aubépine fleurie », quelques refrains bachiques gaiement tintants et résonnants, quelques pénibles mais touchantes plaintes contre la domination étrangère.

J'en reviens, pour conclure et pour me résumer, à des choses que j'ai déjà dites. J'estime que, si l'histoire finit par prévaloir contre la légende, l'ingrate histoire continuera à parler beaucoup de Jeanne d'Arc, mais dira un mot seulement des compagnons du Vau-de-Vire. Peut-être, en rappelant la chouannerie normande, citera-t-elle, dans les notes et pièces justificatives, le nom d'Olivier Basselin auprès de celui de Jean Donnillet, dont le dévouement à la cause nationale est plus authentique.

Je crois, d'autre part, que, dans notre histoire littéraire, Jean Le Houx ne fera jamais au Vau-de-Vire autant d'honneur que faisait Basselin. Le jour où il sera officiellement admis que la chanson du *Beau nez* est de la fin du xvi^e siècle, quelle place fera-t-on, entre les œuvres de la Pléiade, de Malherbe, de Régnier, de d'Aubigné, aux joyeux flonflons de l'avocat virois?

En rendant hommage à la sagacité de M. Gasté, à l'agrément qu'il apporte dans la discussion d'une question obscure, nous ne pouvons nous empêcher de partager un peu le sentiment des Virois, qui lui reprochent d'avoir fait à Basselin plus de mal que les Anglais eux-mêmes. Nous avons même peur qu'il n'ait fait quelque mal au Vau-de-Vire aussi bien qu'à Basselin. Mais de quoi les Virois se plaindraient-ils, au demeurant? Ils ont toujours Le Houx et ses Vaux-de-Vire, et à défaut du héros Basselin, qui n'est pas impossible, le héros Jean Boschier, le glorieux vaincu de Saint-Sever.

MARC LE GOUPILS.

DANS LE MONDE DES LETTRES

Bilan théâtral.

La saison théâtrale peut être considérée comme terminée. Il est probable que rien d'important ne sera joué plus cette année sur nos scènes. A part la pièce de M. H. Lavedan — et cette production d'un jeune à la Comédie-Française sera pleine d'intérêt — MM. les directeurs ne nous réservent aucune surprise.

On peut donc, dès aujourd'hui, établir le bilan dramatique de l'année et, poursuivant l'idéal de perfection ou tout au moins de progrès rêvé, rechercher ce qu'est devenu notre pauvre Théâtre-Français. Devons-nous nous féliciter des productions de ce dernier hiver? Avons-nous quelque espoir de renouvellement de la vieille formule dramatique? Parmi les succès, et même les chutes, trouvons-nous l'indication d'un art nouveau?

Si l'on veut d'abord se rendre compte d'une réalisation quelconque, il faut toujours étendre sa vue un peu plus

loin que la courte limite de l'année courante. Un progrès ne s'accomplit pas rapidement, et d'un mois à un autre les différences ne sont jamais sensibles. Demain piétinera comme hier, à ne considérer que ces deux jours. Et à ne voir que les pièces jouées cette année, comparativement à celles de l'année dernière, on pourrait croire qu'aucune transformation ne s'est opérée. Ce sont toujours les vaudevilles ordinaires, les comédies habituelles, dans lesquels s'entêtent auteurs et directeurs. Mais le public, le grand juge, est-il resté aussi souple qu'autrefois, s'est-il laissé aussi doucement bercer au ronronnement familier? Je ne le crois point.

Sans doute, nous avons eu le grand défilé des banalités quotidiennes. Mais que nous importe, si ces banalités n'ont pas prospéré? Et elles n'ont pas prospéré. Presque tous, ces vaudevilles et ces comédies mêmes sont tombés les uns sur les autres, tristement et pauvrement. Je ne voudrais certes pas chagriner un homme intelligent et lettré comme l'est M. Samuel, le directeur de la Renaissance. J'ai prouvé ici même combien il m'était sympathique, et que je le considérais comme l'un de nos directeurs les plus capables de former un personnel dramatique nouveau. Cette bienveillance ne me donne que plus de force, par le contraste du résultat, pour constater les échecs successifs qu'il a subis. Les quatre ou cinq comédies, vaudevilles, farces et pantallonnades qu'il nous a fait voir, se sont précipités dans l'oubli et l'indifférence avec une lamentable célérité. Ne croyez pas que la raison de ces chutes soit dans l'insuffisance des fables. Elles valaient, ces pièces, toutes celles dont le public s'est contenté jusqu'à ce jour. Et en jetant ce coup d'œil rétrospectif dont je parlais tout à l'heure, on voit que *la Clef du Paradis* est égale au *Procès Veauradieux*. C'est alors qu'on s'aperçoit des progrès accomplis par le public. Ce qui l'amusaient autrefois, la vulgarité, la farce, le qui-proquo qui fit la fortune de l'Athénée, ne l'intéresse plus.

Il a élevé son goût, fort peu sans doute, mais effectivement. Les jolies nullités, si pleines de gros rire lourd, ne font plus vibrer ses nerfs; il s'endort aux sottises mimées. Comment M. Balandar épousera M^{lle} Justine, à travers les pièges innocents qui leur sont tendus, cela laisse le public fort placide. Et l'on a beau accumuler les incidents, les lettres anonymes et les beaux-pères ahuris, c'est fini de rire... De sorte que, si l'on considère ce qui s'est joué cette année et ce qui nous a été donné l'année dernière, on ne trouve pas grande différence; et il est cependant évident que lentement, mais sûrement, le public se plaît de moins en moins à ce qui le ravissait autrefois. La farce l'ennuie.

Mais c'est là, dira-t-on, un progrès négatif. Le résultat obtenu par ceux qui réclament quelque nouveauté se résumerait-il en une destruction? Écarter le public d'un plaisir inférieur, cela est bien, à condition d'en avoir un supérieur à lui offrir. Il serait facile de répondre, d'abord, que le goût des choses relevées n'est pas loin lorsqu'on commence à mépriser les choses vulgaires: c'est le système de la table rase. Mais il y a mieux à dire. Il y a des preuves à fournir.

Nous avons eu en première ligne le succès de *Monsieur Betsy*, aux Variétés. Ah! le joli effarement des routiniers devant l'acceptation par le public de cette comédie osée! Ils n'y comprenaient plus rien, ceux qui en sont encore aux sentimentalités grivoises d'autrefois. Et cependant le public s'amusait, accourait voir cette comédie fort gaie, qui le changeait du ragoût ordinaire. Je ne prétends certes point mettre *Monsieur Betsy* au rang d'une manifestation artistique considérable, et j'admets que le fumet assez acre de cette pièce ait révolté quelques esprits pondérés. Aussi n'est-ce que comme signification que je veux retenir ce succès. Et cette signification est bien nette: après avoir dit qu'il n'entendait plus s'intéresser aux billevesées d'autrefois, le public a montré qu'il était capable de goûter d'autres sauces. Il ne s'agissait plus, dans cette pièce, de père mariant sa fille à un sous-préfet et prenant une auberge pour l'hôtel de la sous-préfecture, comme dans je ne sais plus quelle pièce jouée cet hiver au Palais-Royal; ce grave problème moral avait été dédaigné. Il ne s'agissait plus d'un gendre persécuté par sa belle-mère, important sujet à discussions sociales. *Monsieur Betsy* mettait simplement sur la scène un cas de mœurs parisiennes: le ménage à trois librement consenti. Et, fort bien conduite dans ses déductions, la pièce concluait logiquement à la nécessité, pour certains cerveaux atrophiés, d'une vie irrégulière. Il n'en a pas fallu davantage que cette petite satire et ce mince filet de moralité pour intéresser un public las du plat vaudeville. Aussitôt que la foule a su que dans un coin de Paris on pouvait s'amuser en étudiant quelques mœurs intéressantes, sinon très pures, dès que la foule a espéré vibrer à un récit assaisonné d'humour philosophique, il a couru vers ce coin. Et que l'on ne dise pas que la verdure du récit a attiré. Jamais, peut-être, dans ses expressions, pièce plus chaste n'a été jouée; elle a été, en ce sens, mille fois dépassée sur nos scènes de genre: rappelez-vous *le Parfumeur*, *les Vieux maris* et autres. L'idée seule, idée relativement supérieure, a suffi à déterminer un succès franc, et il semblait qu'il y eut comme un soulagement du public à être sorti de la sainte rengaine!

Je pourrais bien aussi parler du succès, à l'Odéon, de *Shylock* et d'*Egmont*. Mais on pourrait me dire: Ce sont des maîtres et des grands! Quoiqu'il ne soit pas bien sûr que ces œuvres eussent pu voir le jour il y a deux ou trois ans, je préfère me passer de leur concours et m'en tenir aux modernes.

Après *Monsieur Betsy*, ce qu'il y a eu de plus caractéristique a été la pièce de M. de Porto-Riche, *l'Infidèle*. L'acte en vers ne se confine plus à l'Odéon. On commence à s'apercevoir qu'il peut y avoir de charmantes comédies, quoique rimées, et qu'il n'est pas nécessaire pour être intéressé d'entendre des sentiments mesquins. La grande affaire, en art, est d'émouvoir, quelle qu'en soit la façon. Le poète y est plus apte que tout autre. Voilà quelque vingt ans qu'on ne s'en doutait plus, et que l'acte ou les actes en vers étaient considérés comme des « morceaux de musée » que le respect des antiques usages obligeait à représenter. Mais il y

avait une sorte de convention entre le public et les directeurs qui rendait presque chimérique, en tout cas illusoire, la représentation d'une œuvre de ce genre. En nous donnant, avec succès, quelques actes en vers, le Théâtre-Libre avait commencé à rompre avec cette habitude, et voici que M. de Porto-Riche introduit triomphalement le vers au Vaudeville au milieu des fantastiques Toupinels. Elle était bien curieuse à constater, l'autre soir, la joie du public, en entendant ces vers sonores et vifs, cette langue chatoyante et si passionnée. Les éclats de rire et les bravos partaient à chaque instant : on sentait comme un élan général vers un poète qui avait osé amuser et intéresser sans turlupinades. Le cas était nouveau ; il est unique. Souhaitons qu'il se renouvelle.

Parlerai-je maintenant de la pièce dernière du Théâtre-Libre, *Tante Léontine*, que la critique a traitée avec mépris de simple vaudeville, et qu'elle n'aurait certes pas acceptée, comme trop hardie, il y a deux ans ? Citerai-je les *Ménages parisiens* aux Nouveautés, c'est-à-dire une comédie, une vraie comédie, dans un théâtre d'opérette ou de farce, c'est-à-dire la vulgarité chassée de son dernier asile par l'originalité si mince qu'elle soit ? Ce sont là de précieux arguments qu'il me suffira d'avoir indiqués et, avant de conclure, je voudrais répondre à une objection.

Certaines pièces, me dira-t-on, conçues selon l'idéal nouveau, ont échoué complètement, tandis que d'autres, coulées dans le vieux moule, sont d'éclatants et durables succès. Et l'on ne va pas manquer de citer, à l'Odéon, les échecs de *Grand'mère* et d'*Amour*, en mettant en regard le succès de *la Vie à deux*.

On pourrait d'abord répondre qu'on ne peut comparer une mauvaise pièce avec une bonne, et que celle-ci réussira toujours, fût-elle des plus vieilles, si elle est amusante. Mais il y a mieux. Un progrès ne s'accomplit jamais rapidement ; il faut toujours une série de petits faits qui le rendent nécessaire et logique. Souvent même un peu de réaction ne lui nuit point. Et nous n'en avons pas encore fini avec les vaudevilles à grand tapage. Il faut s'en réjouir : la vanité, la banalité de ces œuvres n'en ressortiront que mieux, et le goût du public s'affinera. Il exigera peu à peu, pour s'intéresser aux calembredaines, qu'elles soient des chefs-d'œuvre dans leur genre. Il lui faudra d'éternelles *Surprises du divorce*. De sorte que, pour lui plaire, il faudra déployer autant et plus d'art que pour un but plus haut. Et comme nos fournisseurs du petit genre n'ont pas précisément l'esprit porté vers un idéal élevé, ils renonceraient bientôt à la confection de leurs produits. Laissons donc passer *la Vie à deux* ou autres légèretés. Outre qu'elles divertissent, ce qui est bien quelque chose, elles rendent peu à peu le genre si difficile, que ceux qui sont assez habiles pour s'y adonner préfèrent et préféreraient rechercher des succès d'un ordre plus fier avec des œuvres plus hautes.

Tel est, je crois, en toute impartialité, ce que l'on peut rencontrer dans l'année théâtrale qui vient de finir. Chutes sur chutes de vaudevilles et d'opérettes. Quelques excellents succès d'ouvrages conçus et exécutés dans un esprit nou-

veau et avec la préoccupation de ne pas imiter les ancêtres. A côté de cela, quelques démentis donnés en apparence à ces constatations, mais en somme démentis peu inquiétants, puisqu'ils sont plutôt une réaction ou une réapparition de la routine qu'un fait péremptoire. L'année a donc été bonne. Et je me trompe fort si, l'hiver prochain, le fort courant qui s'indique ne s'accroît pas encore. Et l'avenir, espérons-le, n'est peut-être pas loin où il ne sera plus permis à M. Renan de dire, comme il peut le faire encore légitimement aujourd'hui : « Le théâtre actuel n'est qu'un succédané du café-concert. C'est du théâtre de foire, de la parade. » Nous prouverons bientôt qu'il sait être quelque chose de plus.

ANDRÉ MACREL.

BULLETIN

Chronique de la semaine.

Élection législative. — Dans la Dordogne (Périgueux), M. Chavoix, républicain, a été élu député par 7257 voix, contre 6040 voix données à M. Meilhodon, conservateur, invalidé.

Intérieur. — Le 4 mai, au scrutin de ballottage des élections municipales de Paris, 47 républicains opportunistes et radicaux, 5 candidats de l'union libérale, 6 conservateurs et 1 boulangiste ont été élus.

Le préfet de la Seine a installé les services de son cabinet à l'Hôtel de Ville.

Les mesures prises par le gouvernement pour prévenir les troubles dans la journée du 1^{er} mai, à l'occasion de la manifestation ouvrière, ont empêché tout désordre sérieux ; la manifestation s'est réduite, d'ailleurs, à une promenade de quelques socialistes, qui sont allés remettre au secrétaire général de la présidence de la Chambre des députés une pétition relative à la journée de travail de huit heures. Dans les principales villes des départements, la manifestation n'a été marquée par aucun incident grave.

Le rendement des impôts et revenus indirects et des monopoles de l'État, pendant le mois d'avril 1889, présente une plus-value de 4 755 200 francs, par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 3 840 200 francs sur le mois d'avril 1889.

Le général de Miribel, commandant du 6^e corps d'armée, a été nommé chef d'état-major général de l'armée, en remplacement du général Haillot, démissionnaire.

Sénat. — Le 6 mai, réouverture de la session ordinaire.

Chambre des députés. — Le 6 mai, reprise des séances. Question de M. de Douville-Maillefeu au ministre de la guerre, à propos du renvoi de la classe de 1889. — Interpellation de M. Després au sujet du dernier emprunt municipal. M. Constans résume les faits, et déclare que le régisseur de l'ancien Conseil a été révoqué. Il s'explique sur l'ordre qu'il a donné au préfet de la Seine de s'installer à l'Hôtel de Ville, et annonce le dépôt prochain d'un projet de loi concernant l'organisation municipale de Paris. L'ordre du jour pur et simple, proposé par M. Chautemps, est repoussé par 291 voix contre 105, et l'on vote, par 413 voix contre 55, l'ordre du jour de confiance de MM. Casimir Périer et Cavaignac.

Allemagne. — L'ouverture de la session ordinaire du Reichstag a eu lieu sous la présidence de l'empereur Guillaume II. Le souverain a lu le discours du trône, dans lequel il manifeste son vif désir de hâter la solution des questions ouvrières, de développer la politique coloniale de l'Allemagne, et de contribuer, pour sa part, au maintien durable de la paix européenne; il annonce, en même temps, le dépôt du projet de loi relatif à l'augmentation des effectifs de l'armée.

Espagne. — Le Sénat a voté les articles 1 à 21 du projet de loi concernant le suffrage universel.

La Chambre a voté le projet d'extension du vote en matière d'élections aux Antilles.

Institut. — M. Amagat a été élu membre correspondant de l'Académie des sciences, dans la section de physique, par 29 voix contre 22 données à M. Bichat.

Faits divers. — Vente, dans les salons de Georges Petit, de la collection de tableaux du baron Achille Seillière. — Les ouvriers chauffeurs de la Compagnie parisienne du gaz se sont mis en grève, à la suite du refus d'une augmentation de salaire. — Le fils de M. Kastner a légué au Conservatoire la riche bibliothèque musicale de son père. — M. Yves Guyot, ministre des travaux publics, a présidé à l'inauguration du monument commémoratif de 1789, élevé à Villebois (Ain).

Nécrologie. — Mort du général Gresley, sénateur, ancien ministre de la guerre; — de M. Robert Fleury, de l'Académie des beaux-arts, ancien directeur de l'Académie de France à Rome, l'un des doyens des peintres français; — de M. de Waru, ancien régent de la Banque de France, président honoraire de la Compagnie d'Orléans; — de M. de Catacazy, ancien diplomate russe, conseiller actuel de Sa Majesté le tsar Alexandre III; — du général de division Jarras; — de M. Dessorbès, directeur du service central des manufactures de l'État; — de M. Rivière, professeur de jardinage à l'Institution nationale des sourds-muets; — de M. Dubreuil, directeur de l'École pratique d'arboriculture de la ville de Paris; — de M. Léon Sari, directeur des Folies-Bergère; — de M. Nunez Ortega, ministre du Mexique à Bruxelles; — de M. de Dechand, directeur de la Banque de l'empire à Berlin; — du sculpteur Louis Auvray; — du prince Charles de Hohenlohe-Ingelfingen, commissaire civil du Holstein; — du violoncelliste Hubert Léonard, ancien professeur au Conservatoire de Bruxelles.

Mouvement de la librairie.

La 16^e série des *Auteurs célèbres*, publiée par les éditeurs Marpon et Flammarion, est actuellement complète. Elle comprend les dix ouvrages suivants: *L'Eruption du Krakatoa*, par Camille Flammarion; — *la Marquise de Brinvilliers*, par Alexandre Dumas; — *Madelon, Margot et Cie*, par G. Courteline; — *Pierre le Véridique*, par Catulle Mendès; — *les Buttes Chaumont*, par C. Deslys; — *le Secret terrible*, par A. Belot; — *le Prix d'un sourire*, par G. d'Hailly; — *Mémoires d'un suicidé*, par Maxime Du Camp; — *la Dernière croisée*, par René Maizeroy; — *Doubrowsky*, par Pouchkine.

Les mêmes éditeurs ont terminé la nouvelle édition de *l'Astronomie populaire*, par Camille Flammarion, qui a dépassé le centième mille. Ils commencent la publication en livraisons hebdomadaires de *la Physique populaire*, par M. Emile Desbeaux, qui formera le quatrième volume de la *Bibliothèque Camille Flammarion*.

La Bibliothèque Charpentier vient d'inaugurer, avec la *Nouvelle collection*, une série de romans inédits et d'œuvres littéraires qui pourront être accueillis avec faveur par toutes

les classes de lecteurs. Le premier ouvrage paru est *l'Abbé Roitelet*, par notre collaborateur M. Ferdinand Fabre. Le prix de chaque volume, qui comprendra des illustrations, est fixé à 2 fr. 50.

A la *Petite Bibliothèque Charpentier* est venu s'ajouter un nouveau volume de *l'Œuvre poétique de Victor Hugo*, qui contient les *Ballades* et les *Rayons et les Ombres*, avec deux dessins de Jules Garnier, gravés à l'eau-forte par F. Desmoulins.

La Maison Quantin met en vente un curieux récit historique et dramatique, genre moyen âge, intitulé: *Lys amors d'Helain Pisan et d'Iseult de Savoisy*, « mis en escripts par Loys-Julius Gastine, et ornés d'images par Édouard Zier », qui forme un joli volume, tiré à petit nombre et orné de 150 dessins dans le texte et hors texte.

Signalons à la même librairie: *Ma méthode*, traité pratique d'escrime, par J.-B. Charles; — et une élégante plaquette de M. Hugues Le Roux, *les Fleurs à Paris*, avec cinq eaux-fortes originales de Paul Avril.

L'éditeur Alcan fait paraître un nouveau volume du *Recueil des instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, qui est édité sous les auspices du ministre des affaires étrangères, c'est le tome I de *la Russie, depuis les origines jusqu'en 1748*, par M. Alfred Rambaud. Le tome II paraîtra au mois d'octobre prochain.

Signalons dans la *Collection des artistes célèbres*, éditée sous la direction de M. Eugène Müntz, *Fragonard*, par Félix Naquet; — et *Madame Vigée-Lebrun*, par Charles Pillet.

La librairie Firmin-Didot a publié dans la *Bibliothèque des mères de famille* trois nouveaux romans: *la Fille du philosophe*, par M^{me} Marie Lionnet; — *les Hautvillers*, par Pierre Ficy; — et *Annie*, par M. Maryan.

Les librairies Hetzel et Quantin ont fait paraître dans l'*Édition populaire des œuvres complètes de Victor Hugo* deux nouveaux ouvrages: *les Travailleurs de la mer* et *les Châtiments*.

Il convient de signaler, en outre, parmi les récentes publications:

HISTOIRE. — BIOGRAPHIE. — *Mémoires du duc Des Cars*, publiés par son neveu le duc Des Cars; — *Nicolas Fouquet*, par Jules Lair; — *le Marquis de Vêrac et ses amis, 1768-1858*, par le comte de Rougé; — *les Origines de la restauration des Bourbons en Espagne*, par A. Houghton; — *Madame de Beaumarchais*, par L. Bonneville de Marsangy; — *Journal d'un étudiant pendant la Révolution (1789-1793)*, par Gaston Maugras; — *La Grèce du roi Othon*, correspondance de M. Thouvenel, publiée par L. Thouvenel; — *le Prince de Talleyrand et la maison d'Orléans*, lettres publiées par la comtesse de Mirabeau; — *Galerie du XVIII^e siècle, la Régence*, par Arsène Houssaye (Charpentier); — *Souvenirs du dernier secrétaire de Sainte-Beuve*, par Jules Troubat; — *Souvenirs du second empire*, par le comte Albert de Maugny (Kolb); — *Rosbach et Iéna*, par le baron Colmar von der Goltz, traduction Chabert; — *l'Alsace à travers les âges*, par R. Kæppelin (Fischbacher); — *les Armées allemandes sous Paris*, par J. Joguet-Tissot; — *Histoire d'Allemagne*, tome VI, *les Empereurs du XIV^e siècle*, par J. Zeller (Librairie académique); — *l'Orateur Lycurgue*, par Félix Durbach; — *la Vie militaire sous l'ancien régime*, (les officiers), par A. Babeau (Firmin-Didot); — *les Députés et les cahiers électoraux de 1889*, par E. Duguet (Bourloton).

PAYS ÉTRANGERS. — VOYAGES. — *Du Caucase aux monts Alaï*, par Jules Leclercq (Plon-Nourrit); — *Notes de voyage d'un hussard: un raid en Asie*, par J. de Pontevès-Sabran;

— *les Nouvelles-Hébrides*, par Imhaus (Berger-Levrault); — *le Socialisme en Allemagne*, par Adolphe Potel; — *Etudes sur l'Allemagne politique*, par André Lebon (Plon-Nourrit); — *le Sénégal et le Soudan français*, par Paul Gaffarel (Delagrave); — *Autour des Balkans*, par Victor Chambon; — *la Terre provençale*, journal de route, par Paul Mariéton; — *Quatre ans aux Indes anglaises, notre vice-royauté*, par la marquise de Dufferin et d'Ava, traduction W. de Cerisy; — *Précis de la géographie économique des cinq parties du monde*, par Marcel Dubois (Masson).

PHILOSOPHIE. — RELIGION. — *L'Évolutionnisme des idées-forces*, par Alfred Fouillée; — *les Rêves, psychologie et pathologie*, par le docteur Tissié; — *les Lois de l'imitation*, par G. Tarde; — *Rapports du relatif et de l'absolu*, par Félix Cellarier; — *l'Anthropologie criminelle et ses récents progrès*, par Cesare Lombroso; — *la Théorie de la grâce et la liberté morale de l'homme*, par Joyau (Alcan); — *Précis de l'histoire des religions*, par L. de Milloué; — *les Moines égyptiens*, par E. Amelineau; — *les Résultats de l'exégèse biblique*, par Maurice Vernes.

LÉGISLATION. — ÉCONOMIE POLITIQUE. — *Le Budget communal, étude pratique*, par E. Trigant-Geneste (Hetzel); — *Des privilèges et immunités des agents diplomatiques en pays de chrétienté*, par G. Odier; — *Des transports par chemin de fer*, par G. Fécoldé; — *les Communaux et le domaine rural à l'époque franque*, par G. Glasson; — *Premiers principes de l'économie*, par A. Houdard (Guillaumin); — *la Caisse centrale du Trésor public*, par Ch. de Marcillac (Berger-Levrault); — *la Nationalité*, par L. Le Sueur et E. Dreyfus; — *Procédure à suivre devant les conseils de préfecture*, par un conseiller (Plon-Nourrit); — *les Accidents du travail et de l'industrie*, par A. Gibon; — *Nouveau traité d'économie politique et monétaire*, par P. Duchâtel (Guillaumin).

LITTÉRATURE. — POÉSIES. — *Portraits littéraires du XVII^e siècle*, par Léon Gautier; — *les Évolutions de la critique française*, par Ernest Tissot (Librairie académique); — *Nouvelles questions de critique*, par Ferdinand Brunetière; — *Nouveaux entr'actes*, par Alexandre Dumas fils; — *Falura*, par Auguste Vacquerie; — *Les Dégoûtés*, par J. de Villepreux; — *Réaction*, par J.-P. Clarens; — *Ames vierges*, par J. de La Bretonnière; — *les Cendres chaudes*, par E. Rouvray; — *le Retour*, par Henri Heine, traduction en vers de J. Daniaux; — *Lointains et retours*, par Octave Lacroix; — *Simplets rimes*, par Georges Gillet; — *l'Heure enchantée*, par Gabriel Vicaire; — *Arma*, par le vicomte de Borrelli; — *le Théâtre à Paris, 1888-1889*, par C. Le Senne (Le Soudier); — *la Légende divine*, par James Darmesteter; — *Pertes et talismans*, par A. Lacroze (Fischbacher); — *le Réve et la vie*, par O. de Gourcuf; — *Nouveau traité de versification française*, par C. Le Goffic et E. Thieulin (Masson); — *Éloges académiques*, par J. Bertrand (Hachette).

ROMANS. — *Sébastien Roch*, par Octave Mirbeau (Charpentier); — *Qui perd gagne*, par Alfred Cipus; — *la Fausse route*, par ***; — *Un drame royal*, par le comte d'Hérisson (Ollendorff); — *Chaos*, par Alexandre Hepp; — *la Tireuse de cartes*, par X. de Montépin; — *Méphisophéla*, par Catusse Mendès; — *les Turturel*, par Paul Hugounet; — *le Serment d'Èva*, par René de Pont-Jest; — *Chère adorée*, par Adolphe Belot; — *la Vierge de la Madeleine*, par Charles Mèrouvel; — *le Crime de la rue Monge*, par Pierre Zaccane; — *le Loup des Brousses*, par P. Louvet; — *la Femme d'affaires*, par Dubut de Laforest; — *Mademoiselle Lizon*, par A. Matthey (Dentu); — *l'Essence de soleil*, par Paul Adam; — *l'Œillet blanc*, par A. Lambert de Sainte-Croix; — *Lulka*, par Adolphe Aderer; — *l'Oncle Scipion*, par André Theuriet; —

l'Inutile beauté, par Guy de Maupassant; — *Honneur d'artiste*, par Octave Feuillet; — *Flirt*, par Paul Hervieu; — *Une sous-préfète*, par A. Gennevraye; — *En amour*, par J. Ajalbert; — *Gris et rose*, par Henri Conti; — *Stérile*, par C. de Coynard; — *les Confessions d'un mangeur d'opium*, par T. de Quincey, traduction Descreux; — *l'Amour défendu*, par H. Dauny; — *la Fin d'une race*, par H. de Braisne (Ferreyrol); — *Trois nouvelles*, par la baronne d'Ebner-Eschenbach; — *Contes d'amour*, par A. Chennevières; — *le Roman de la femme médecin*, par Sara-Orne Jewett (Hetzel); — *Frédérique*, par Léon Sarty (Fischbacher); — *Candeur*, par André Maurel (Librairie académique); — *Gaietés de bord*, par Pierre Macé; — *les Facéties de Cadet-Bilard*, par Armand Silvestre; — *Amour défendu*, par Jules Mary (Kolb); — *Daniel Cummins*, par Henri Gaullieur; — *les Derniers rêveurs*, par Paul Perret; — *Titiane*, par Sadia; — *le Fils du plongeur*, par F. du Boisgobey; — *l'Amant de Rebecca*, par Charles Canivet (Plon-Nourrit).

DIVERS. — *L'Homme et la femme à tous les âges de la vie*, par le docteur Camboulives; — *les Révolutions de l'art*, par Maurice Valette; — *l'Art et le bien-être chez soi*, par Paul Bichet (Marpon-Flammarion); — *le Rire de Caliban*, par Emile Bergerat; — *l'Armée du crime*, par Ignout; — *les Exercices du corps*, par G. Bonnefont; — *la Poudre sans fumée et ses conséquences*, par le colonel B.; — *le Problème*, par Antoine Cros; — *Études sociales*, par le docteur Burggräve; — *la Sonate de Kreutzer*, par le comte Léon Tolstoï, traduction Rosny; — *Ames slaves*, par Tola Dorian; — *Essais de critique musicale*, par L. de Romain; — *Nouveau musiciana*, par J.-B. Weckerlin; — *l'Année mondaine, 1889*, par Septfontaines (Firmin-Didot); — *Histoire d'une esquisse de la peinture au musée du Louvre*, par P. Pétroz (Alcan); — *Sub Jove*, par Adrien Marx (Dentu); — *la Vie parisienne, 1889*, par Paris (Ollendorff); — *la Réforme de l'éducation en Allemagne au XVIII^e siècle*, Basedow et le philanthropisme, par A. Pinloche (Armand Colin); — *Mon musée criminel*, par G. Macé (Charpentier); — *Autour de l'école*, par Edouard Petit, préface de Jules Simon (Dreyfous); — *Fleurs d'hiver*; — *Fruits d'hiver*; — *Histoire de ma maison*, par Ernest Legouvé (Ollendorff).

Signalons la publication de la troisième série des *Variétés révolutionnaires* (Alcan), de M. Marcellin Pellet. Les principales études qui composent ce volume se rapportent à Thérèse de Méricourt, à la conspiration du général Malet, à l'ambassadeur Barthélémy, l'unique représentant de notre diplomatie française pendant la Révolution, et aux historiens italiens qui ont discuté et apprécié la Révolution française. Elles sont traitées d'une plume alerte et facile, sans aucune prétention à l'érudition pure et méritent, à tous égards, d'intéresser le public.

Voici à la librairie Didot un ouvrage de vulgarisation, *l'Astronomie pratique*, de M. G. Dallet. L'auteur a spécialement rédigé son travail pour les amateurs désireux de s'initier à l'étude des espaces célestes, sans avoir, toutefois, une connaissance approfondie des lois mathématiques. Il leur expose, sans aucune complication de formules, la constitution intime des astres et leurs mouvements, et il leur enseigne les méthodes et les instruments propres à observer les curiosités du ciel et les merveilles de l'infini. Son ouvrage, orné de 93 gravures et de 12 cartes du ciel, offre un exposé général de la science astronomique que l'on trouvera très attrayant.

Emile Raunié.

L'administrateur-gérant : HENRY FERRARI.